Montréal mardi 11 octobre 2005 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 346 68 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

SÉRIE MÉDECINE : DES PROGRÈS FULGURANTS 3 > L'ESPOIR

DE MINI-CELLULES À LA RESCOUSSE

PAGES A8 et A9

cyberpresse.ca
LA PRESSE

FESTIVAL
BLACK & BLUE
13 000 *RAVERS* ENVAHISSENT LE STADE
PAGE A7

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Séisme en Asie Certaines sources font état de plus de 30 000 morts

LE CACHEMIRE ATTEND DÉSESPÉRÉMENT DE L'AIDE

PHOTO SAEED KHAN, AFP

Blessée, une jeune Pakistanaise, survivante du séisme de samedi, attend de recevoir des soins à Balakot, village situé au nord-ouest du pays.

Déjà, les épidémies et les pilleurs menacent les survivants

SADAQAT JAN
ASSOCIATED PRESS

MUZAFFARABAD, Pakistan — Le temps presse au Cachemire où des centaines de milliers de sinistrés du tremblement de terre de samedi attendaient désespérément hier l'aide internationale. Déjà, les épidémies menacent et les premiers pillages sont signalés.

Le bilan définitif de ce séisme de magnitude 7,6 qui a secoué le nord du Pakistan, de l'Inde et de l'Afghanistan, notamment le Cachemire pakistanais et indien, est loin d'être établi. Il varie de plus de 20 000 morts à plus de 30 000 morts, selon les sources, et risque encore de s'alourdir, nombre de régions dévastées restant coupées du monde.

Les bilans sont très contrastés de part et d'autre de la frontière militarisée séparant les deux Cachemire. Alors que New Delhi faisait état de 804 morts dans la partie indienne, certains responsables pakistanais parlaient de plus de 25 000 morts, voire plus de 30 000 morts, de leur côté.

Plus de 2,5 millions de personnes se trouvent désormais sans abri et survivent dans des conditions sanitaires déplorables, selon les estimations des Nations unies. Et les médecins craignent que des épidémies n'éclatent si l'aide humanitaire n'arrive pas rapidement.

›Voir CACHEMIRE en page A2

AUTRES TEXTES

La nature se déchaîne, pages A2 à A4

CÉLINE
EN TOURNÉE DE PROMOTION À PARIS
ARTS PAGE 1

Ottawa ne veut pas de trace écrite pour un contrat de 132 000 $

DEAN BEEBY
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'opposition conservatrice dénonce l'attribution par Ottawa d'un contrat de 132 000 $ à une firme de consultants stipulant que celle-ci ne doit pas laisser de trace écrite dans les dossiers du gouvernement fédéral.

Le contrat signé entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord et Totem Hill, entreprise d'Ottawa, spécifie que les présentations « devront être orales, avec documents à l'appui fournis pour favoriser la compréhension, mais qui ne seront pas conservés par le Ministère ».

Le contrat de février 2005 prévoit qu'il n'y ait aucun document écrit que les vérificateurs, ou des citoyens faisant appel à la loi d'accès à l'information, pourraient consulter ultérieurement.

« Des rapports verbaux sont totalement inacceptables, a affirmé le député conservateur John Williams, qui s'intéresse de près aux questions d'approvisionnement du gouvernement. Cela enfreint toutes les règles en matière de conclusion de contrats. »

›Voir CONTRAT en page A16

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Est-ce possible de réserver une chaise rue Sainte-Catherine pour le défilé ?

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 8
Bandes dessinées	ACTUEL 5
Bridge	ACTUEL 8
Décès	ACTUEL 9
Forum	A 22 et 23
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 6, 8 et 9
Mots croisés	ACTUEL 5 et 8
Mot mystère	ACTUEL 5
Observateur	ACTUEL 6
Petites annonces	ACTUEL 6 et AFFAIRES 2

Météo
Nuageux avec percées de soleil, maximum **13**, minimum **4**, plus de détails en page SPORTS **10**

L-V 6 21924 98765 1

Les écoles privées sont toujours aussi populaires, selon un sondage

MARIE ALLARD

Rien ne semble freiner l'engouement pour les écoles privées. Ni le scandale du financement des écoles juives ni les soupçons de fraude qui pèsent sur le collège Charlemagne. Seuls 12 % des gens voient la présence des deux réseaux (privé et public) comme un désavantage. C'est à peine 3 % de plus qu'il y a sept ans, selon un sondage Léger Marketing obtenu par *La Presse*.

Même le financement public des écoles privées ne choque pas la majorité des gens.

Près de la moitié des répondants (46 %) sont d'accord pour que l'État maintienne son financement au niveau actuel de 60 %. D'autres (12 %) plaident pour une hausse des subventions. Il faut dire que la question posée soulignait que « cela entraîne une économie de 40 % pour chaque élève qui fréquente l'école privée ».

La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP), qui a commandé le sondage, pousse un soupir de soulagement.

« Tout le battage médiatique entourant le financement du secteur privé a eu un peu d'influence, mais ce n'est pas majeur, analyse Lucie Vachon, vice-présidente de Léger Marketing au bureau de Québec. La perception globale des gens est toujours que le privé ne nuit pas au public. »

›Voir ÉCOLES en page A16

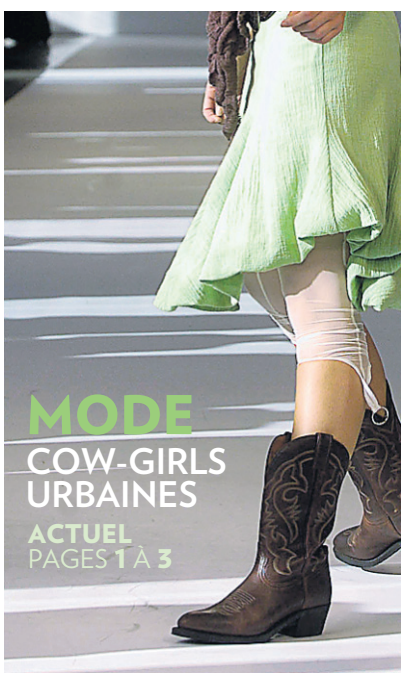

POUR UN AUTOMNE SANS LUNETTES
LA CORRECTION DE LA VUE AU LASER AVEC LE NOUVEAU LASER ALLEGRETTO
LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
514 288-0088
www.cdom.com 1 888 844-8888
Regardez notre INFOPUBLICITÉ lundi 17 octobre à 21h
Shopping TVA
3349865A

LA NATURE SE DÉCHAÎNE

Tremblements de terre, glissements de terrain, inondations... **Des montagnes du Pakistan aux vallées du New Hampshire, en passant par les régions côtières du Guatemala, la nature a été particulièrement meurtrière ce week-end**. Petit tour d'horizon des catastrophes du moment, en pages 2, 3 et 4.

PHOTO K. M. CHAUDHRY, AP

La distribution de vivres a commencé à Muzaffarabad, la capitale régionale du Cachemire pakistanais.

PHOTO FAROOQ NAEEM, AFP

À Balakot, des bénévoles ont creusé des fosses communes pour les victimes du tremblement de terre.

PHOTO LEFTERIS PITARAKIS, AP

Une femme au chevet d'un de ses proches dans un camp médical de fortune à Abbottabad, au Pakistan. Des centaines de blessés y attendent des soins et des médicaments. S'ils devaient trop tarder, nombre de réfugiés mourront.

ULYSSE NARDIN
SINCE 1846 LE LOCLE - SUISSE

TECHNICITÉ ET ELÉGANCE

LA SEULE MONTRE À CALENDRIER PERPÉTUEL QUI AUTORISE L'AJUSTEMENT EN AVANT OU EN ARRIÈRE DES INDICATEURS CALENDAIRES. AFFICHAGE GRANDE DATE BREVETÉ. MOUVEMENT AUTOMATIQUE CERTIFIÉ CHRONOMÈTRE MUNI D'UN SYSTÈME EXCLUSIF DE CHANGEMENT RAPIDE DE FUSEAU HORAIRE AVEC INDICATION PERMANENTE DE L'HEURE D'ORIGINE. BOÎTIER OR ROSE 18 CT. ÉTANCHE À 30M. GLACE ET FOND SAPHIR. EDITION LIMITÉE À 500 PIÈCES.

Disponible **exclusivement** chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne, Montréal: (514) 845-4651 Sans-Frais: 1-888-883-8283
www.**chateaudivoire**.com

3340499 3348283

Le Cachemire attend désespérément de l'aide

CACHEMIRE
suite de la page A1

L'Inde aide le Pakistan

Fait exceptionnel, le Pakistan a accepté l'aide de l'Inde, pays voisin et rival, qui a proposé d'envoyer tentes, nourriture, médicaments et autres fournitures dans la région du Cachemire touchée par le séisme.

Parallèlement, le chef du principal groupe rebelle Hezb-ul-Mujahedeen a appelé hier à un cessez-le-feu dans les zones touchées de la partie indienne du Cachemire.

À Muzaffarabad, capitale du Cachemire pakistanais, dévastée et privée d'électricité, qui compte à elle seule 600 000 habitants, les autorités ont déjà recensé 11 000 morts. Devant la lenteur des secours, les premières scènes de pillage ont été observées dans les rues ravagées de la cité.

Ainsi, des échauffourées ont éclaté entre des commerçants et des pillards qui tentaient de pénétrer de force dans leurs boutiques fermées, a constaté un journaliste de l'agence Associated Press. Les uns et les autres échangeaient des coups de bâton et des jets de pierres, ce qui a occasionné des blessures à la tête. La police n'était pas visible.

Selon des témoins, des pillards s'en prenaient également à des maisons abandonnées et à des stations-service. Des survivants manquant de nourriture et d'eau potable en étaient réduits à boire l'eau d'un torrent de montagne alors qu'aucune coordination officielle d'aide humanitaire n'était encore en place. Des familles affamées s'entassaient dans des tentes.

Non loin de là, quelque 2000 sinistrés se regroupaient autour de feux de camp dans la nuit froide sur le terrain de football du principal campus universitaire de la ville. La plupart des bâtiments de la faculté se sont effondrés, et les autorités craignaient que des centaines d'étudiants ne soient ensevelis sous les décombres des salles de cours et des dortoirs.

« Je crois qu'il n'y a plus aucun survivant sous ce tas de décombres, avouait Uzair Khan, secouriste. Mais nous n'avons pas perdu espoir. »

Des soldats simplement équipés de pelles et de barres de fer tentaient péniblement de se frayer un passage au milieu des gravats et des blocs de béton. « Je crois qu'il n'y a plus aucun survivant sous ce tas de décombres, avouait Uzair Khan, secouriste. Mais nous n'avons pas perdu espoir. »

Prisonniers pendant 62 heures

À Islamabad, une femme et un enfant restés prisonniers pendant 62 heures sous les décombres de leur immeuble, qui s'était effondré, ont été secourus hier, selon un témoin.

Par ailleurs, des soldats pakistanais aidés par des secouristes français ont sauvé hier 40 enfants et récupéré 60 corps dans les décombres d'une école qui s'était effondrée à Balakot (nord-ouest du Pakistan), ont annoncé une chaîne de télévision pakistanaise, Geo, et un responsable de l'armée.

En raison des nombreuses routes coupées par les coulées de boue et de la difficulté d'accès des zones montagneuses, l'aide nationale et internationale a du mal à être acheminée sur place par voie terrestre. Du coup, l'armée pakistanaise envoyait par voie aérienne nourriture, eau potable et médicaments.

Huit hélicoptères américains

C'est également pour cette raison que les États-Unis ont dépêché huit hélicoptères cargo militaires dans les régions sinistrées en provenance de l'Afghanistan voisin. Les cinq énormes appareils Chinook et les trois Blackhawk se sont posés hier sur une base militaire proche de la capitale pakistanaise, Islamabad. En outre, l'ambassadeur des États-Unis dans ce pays, Ryan Croker, a annoncé une aide de 50 millions US pour contribuer aux efforts de secours et de reconstruction.

De nombreux autres pays ont commencé eux aussi à acheminer de l'aide humanitaire ou des secouristes, notamment la Turquie, la Grande-Bretagne, le Japon, les Émirats arabes unis, la Russie, la Chine, l'Allemagne ou encore la France (voir texte en page A3). À Genève, l'ONU a lancé un appel urgent aux dons, soulignant notamment le besoin d'au moins 200 000 tentes spéciales pour l'hiver, destinées à abriter les sinistrés.

LA NATURE SE DÉCHAÎNE

PHOTO FAROOQ NAEEM, AFP

Les survivants de Balakot, dans le nord-ouest du Pakistan, fouillent la masse de pierre et de béton qui couvre le sol là où, avant le séisme de samedi, un quartier abritait des milliers de personnes.

ASIE DU SUD

Le monde à la rescousse

De nombreux pays, dont le Canada, débloquent d'importantes sommes pour venir en aide au Pakistan

HUGO MEUNIER

Le gouvernement fédéral a décidé de puiser hier dans ses surplus, pour faire grimper de 300 000 $ à 20 millions de dollars l'aide canadienne destinée aux populations affectées par le séisme meurtrier, qui a fait jusqu'à maintenant entre 30 000 et 40 000 morts en Asie du Sud, la plupart au Pakistan.

Au même moment, la solidarité internationale s'organise.

C'est ce qu'ont annoncé hier la ministre canadienne de la Coopération internationale, Aileen Carroll et son collègue des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, deux jours après le tremblement de terre qui a durement secoué le Cachemire.

Vu la gravité du séisme, le fonds d'urgence de 300 000 $ d'abord octroyé a vite été jugé insuffisant. Le gouvernement canadien avait d'ailleurs essuyé de dures critiques pour sa lenteur à réagir ou ses maigres contributions lors des dernières catastrophes naturelles d'envergure qui ont frappé le globe. Une partie des millions canadiens servira à faire parvenir aux sinistrés des tonnes de couvertures et de nourriture, en plus d'amorcer des travaux de reconstruction dans les zones touchées.

Comme le Canada, le monde entier a répondu à l'appel à l'aide lancé par le Pakistan, victime de la pire tragédie de son histoire.

Le Koweït s'est distingué par sa générosité en allongeant une aide de 100 millions US, geste imité quelques heures plus tard par les Émirats arabes unis.

Plusieurs pays, tels que l'Australie, le Japon, l'Afrique du Sud, la Chine et les États-Unis ont promis une aide de 50 millions US.

Les millions canadiens serviront à faire parvenir aux sinistrés des tonnes de couvertures et de nourriture.

Autre geste considérable, le Pakistan a accepté hier la branche d'olivier que lui a tendu l'Inde samedi. L'Inde s'est engagée à offrir des tonnes de matériaux de première nécessité à son éternel rival. Il s'agit d'une première entre ces deux puissances nucléaires voisines, qui se disputent la région du Cachemire. La plupart des victimes du tremblement de terre habitaient la partie pakistanaise de cette région montagneuse. Côté indien, le dernier bilan fait état de 950 morts.

Israël a aussi proposé son aide au Pakistan, un État musulman avec lequel il n'entretient pourtant aucune relation diplomatique.

Si nécessaire, les forces britanniques déployées en Afghanistan pourraient voler au secours du Pakistan.

Plusieurs organismes à but non lucratifs, comme l'UNICEF et la Croix-Rouge, ont mis sur pied des campagnes en vue d'amasser des sommes destinées aux enfants et aux familles rescapées. Les équipes de secours convergent de partout vers l'épicentre de la catastrophe.

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est réjoui de la rapidité avec laquelle la communauté internationale s'est mobilisée.

La Croix-Rouge s'en mêle

De son côté, la population canadienne a amassé 118 000 $ par l'entremise de la Croix-Rouge depuis samedi.

Les Canadiens ont été sollicités à plusieurs reprises ces derniers temps, après les passages des ouragans *Katrina* et *Stan*. Les Canadiens ont été particulièrement généreux pour les sinistrés de *Katrina*, en amassant 20 millions de dollars. Des bénévoles canadiens se trouvent encore dans les régions frappées par l'ouragan. Pour le Pakistan, des équipes internationales de la Croix-Rouge sont déjà sur place pour évaluer les besoins en effectif.

Même si elle travaille sur plusieurs fronts en même temps, la Croix-Rouge canadienne n'est pas débordée pour autant. « On ne peut pas prévoir les catastrophes, mais on est habitués d'avoir plusieurs choses en même temps », a indiqué hier la porte-parole canadienne de l'organisme, Suzanne Charest. Les Canadiens désireux de contribuer peuvent faire un don en ligne au **www.croixrouge.ca** ou encore composer le 1-800-418-1111.

Avec CNW, AFP, PC

DONS CANADIENS

Dons de particuliers et d'entreprises à la Croix-Rouge canadienne.

› Ouragan *Katrina* : 20 millions (2005)
› Tsunami : 203,5 millions (2004)
› Tempête tropicale *Jeanne* en Haïti : 1,9 million (2004)
› Tremblement de terre à Bam en Iran : 3,4 millions (2003)
› 11 septembre, États-Unis : 24 millions (2001)

PHOTO JEWEL SAMAD, AFP

Le petit Sultan, 6 ans, a été retiré vivant, hier, des décombres de son école de Balakot. Les enfants, qui forment 50% de la population de la région, ont été particulièrement touchés par le séisme. Certains parlent déjà d'une génération perdue.

LA NATURE SE DÉCHAÎNE

AMÉRIQUE CENTRALE

Des villages devenus cimetières

AGENCE FRANCE-PRESSE

SANTIAGO ATITLAN, Guatemala — Ensevelis sous des mètres de boue, une poignée de villages du Guatemala pourraient être déclarés fosses communes, presque tous leurs habitants ayant péri à la suite de pluies diluviennes provoquées par le passage de l'ouragan *Stan*.

Malgré une première accalmie dans l'ouest du pays après 10 jours de pluies intenses, les pompiers guatémaltèques et espagnols qui venaient de commencer la recherche de victimes à Panabaj et Tzanchaj, dans la zone de Santiago Atitlan où 1600 personnes sont mortes ou portées disparues, ont dû rebrousser chemin hier après-midi.

Le porte-parole des secouristes, Mario Cruz, a indiqué qu'il s'agissait d'une « suspension temporaire », puis il a ajouté : « On ne peut pas travailler dans cette zone », faisant notamment référence à la rivière de boue qui a enseveli Panabaj où une seule victime a été découverte au cours des trois derniers jours de recherche.

« Nous attendons la décision du gouvernement pour savoir si on reprend les recherches ou si la zone est déclarée fosse commune », a ajouté le porte-parole des pompiers du Guatemala.

Près de 47 000 personnes d'origine indigène habitent des logements précaires dans ce secteur du pays.

« Nous attendons la décision du gouvernement pour savoir si on reprend les recherches ou si la zone est déclarée fosse commune. »

Les 13 membres de l'équipe espagnole de pompiers de l'ONG Pompiers unis sans frontières ont même quitté leur base de Santiago Atitlan pour se rendre à San Marcos, près de la frontière avec le Mexique, lieu d'un autre glissement de terrain meurtrier.

Dévastation

Le Guatemala commence à peine à découvrir l'étendue de la tragédie qui aurait également fait des « centaines de morts ou disparus » dans le secteur de Coatepeque, à 230 km au sud-ouest de la capitale.

« On ne peut pas déterminer le nombre exact de morts ou disparus car on n'a pas pu arriver dans la zone pour vérifier les informations que nous ont fournies les personnes évacuées », a indiqué Mario Perez, maire de Santo Domingo, dans le département de Suchitepequez.

« Ce n'est pas agréable à dire, mais les communes de San Jose Los Tiestis, El Jardin, El Martillo, Nueva Venecia, El Timepo et Puntarena sont complètement détruites et 14 autres sont inondées », a précisé l'élu, estimant à 15 000 le nombre de sinistrés dans ces localités proches de la côte pacifique, à l'embouchure de la rivière Nahualate, connue comme l'une des plus dangereuses à l'époque des pluies, entre mai et novembre.

Selon le délégué local de la Croix-Rouge, Manuel Rodriguez, les six villages sont complètement isolés, les routes étant coupées par l'effondrement des ponts.

« En raison du manque d'hélicoptère, on n'a pas pu effectuer les travaux de recherches, de sauvetage et d'évacuation dans ces zones, puisque l'accès par voie terrestre est impossible, car l'eau dépasse les deux mètres de haut », a affirmé M. Rodriguez, se réjouissant toutefois que des personnes aient « réussi à partir par leurs propres moyens ».

Les secours se déploient

L'aide internationale commence néanmoins à s'organiser au Guatemala, où la tempête *Stan* a fait au moins 3,5 millions de sinistrés.

Le président guatémaltèque, Oscar Berger, a décrété trois jours de deuil face à cette catastrophe dont les dégâts, supérieurs à ceux du cyclone *Mitch* en 1998, sont estimés à 800 millions de dollars.

Il a également annoncé la mise en oeuvre du programme d'assistance après les désastres naturels, destiné à « acheminer l'aide humanitaire », « effectuer un diagnostic des dégâts » et « planifier la reconstruction ».

Lors d'une intervention radiotélévisée, le président a souligné la solidarité de son peuple et exprimé sa reconnaissance envers la communauté internationale pour son aide.

Les États-Unis ont fourni huit avions pour les opérations de secours et la distribution de vivres, a annoncé le vice-ministre guatémaltèque de la Défense, Ronaldo Leiva, après l'arrivée hier du chef du Commandement sud de l'armée américaine, le général Bantz J. Craddock, venu coordonner les travaux de secours avec les autorités locales.

Les États-Unis, qui ont déjà expédié des équipements de secours et accordé 100 000 dollars pour l'achat et l'acheminement aérien de biens de première nécessité, ont aussi annoncé l'envoi dès la fin de semaine dernière dans la capitale d'hélicoptères et d'une équipe de personnels médicaux et logisticiens.

La France a dépêché de son côté quelque 3,4 tonnes de matériel de première urgence (tentes, jerricans, kits de cuisine, bâches et tronçonneuses).

Pour le moment, le bilan officiel des victimes de *Stan* s'élève à 652 morts au Guatemala, sur un total de 770 en Amérique centrale.

ÉTATS-UNIS

Des torrents font au moins 10 morts

ALSTEAD, New Hampshire — D'incessantes pluies ont provoqué des inondations de la Caroline du Nord jusqu'au Maine pendant la fin de semaine, forçant des centaines de personnes à évacuer leur domicile, malgré l'état précaire de nombreuses routes.

Au moins 10 personnes ont perdu la vie emportées par les flots ou lors d'accidents de la circulation causés par le mauvais état des routes. Parmi eux, deux jeunes dont la voiture a poursuivi sa route sur un pont coupé en deux avant de plonger dans un torrent.

Au moins une autre personne a été vue emportée par le courant d'une rivière sortie de son lit.

Au New Hampshire, la plus grave inondation est survenue dans la région de Keene, où les principales routes se trouvaient parfois sous deux mètres d'eau. Cette ville était hier encore privée d'électricité et ses citoyens devaient s'en remettre à des génératrices pour pomper l'eau de leurs maisons.

Le gouverneur de l'État, John Lynch, a coupé court à un voyage en Europe pour diriger les opérations de secours. Il a déclaré l'état d'urgence et réclamé l'aide de 500 membres de la Garde nationale.

« Ce sont les pires inondations au New Hampshire depuis 25 ans », a-t-il déclaré dimanche soir.

Les météorologues prévoient encore de la pluie au cours des prochains jours sur la région, les autorités ont porté leur attention sur l'état des barrages et retenues, qui pourraient céder sous la pression des flots.

C'est la rupture de la retenue du lac Warren, à Alstead, qui a libéré le mur d'eau de 1,2 à 1,5 mètre responsable des dommages relevés sur une demi-douzaine de ponts. Le torrent a aussi emporté plusieurs maisons au cours de la fin de semaine.

Par ailleurs, le corps d'un homme non identifié a été repéré du haut des airs dans un champ de maïs près d'une rivière à Langton et sa mort est apparemment reliée aux inondations, ont dit les autorités.

Un adepte du kayak aurait lui aussi perdu la vie dans la North Branch River après avoir été emporté par les flots pendant que des secouristes tentaient de lui venir en aide.

À Hoosick Falls, dans l'État de New York, un jeune garçon de 6 ans a glissé dans la rivière locale, dimanche. L'ami de sa mère s'est jeté à l'eau pour tenter de le secourir mais il a lui aussi été emporté et leurs corps ont été retrouvés hier matin.

En Pennsylvanie, la police dit qu'une jeune femme âgée de 19 ans a trouvé la mort lorsqu'elle a tenté de traverser un tronçon de route inondée.

Au New Jersey, un enfant est mort samedi à la suite de blessures subies à la tête lors d'un accident de la circulation relié au mauvais état des routes.

Finalement, à Alstead, au nord de Keene, les pompiers ont pu sauver la vie de trois personnes dont la maison était sur le point d'être emportée par les flots.

PHOTO DON CLARK, AP

Des voitures emportées par les flots jonchent les abords de la route 123A, près d'Alstead au New Hampshire.

Appelons la Ville...

À l'approche des élections du dimanche 6 novembre, qui verront élire maires, mairesses, conseillers et conseillères dans quelque 1100 municipalités du Québec, notre journaliste Daniel Lemay commence une série de chroniques sur le monde politique municipal et ses défis. Aujourd'hui : l'évolution des responsabilités des politiciens « de proximité ».

DANIEL LEMAY

CHEZ LES ÉDILES

Le dimanche 6 novembre, pour la première fois dans l'histoire du Québec, des élections se tiendront simultanément dans la quasi-totalité des 1101 municipalités du Québec. Seules Thetford Mines, Sept-Îles et Port-Cartier voteront l'an prochain.

Autre première : des préfets seront élus au suffrage universel dans huit des quelque 85 municipalités régionales de comté (MRC) ; jusqu'à la fin de la période de transition (2009), les préfets des autres MRC continueront d'être choisis par leurs pairs, les maires des municipalités formant une MRC donnée.

Et n'oublions pas les 30 « secteurs à reconstituer », ces anciennes/nouvelles villes qui ont dit non aux fusions et que l'élection d'un conseil indépendant ramènera dans un passé qu'elles croient garant d'un meilleur avenir. Au cours des quatre prochaines semaines, près de 15 000 Québécois et Québécoises, membres d'un parti ou indépendants, feront campagne pour convaincre leurs concitoyens qu'ils sont les plus aptes à les représenter à ce palier politique dit « de proximité », celui qui touche quotidiennement et directement le milieu et la qualité de vie de tout le monde. Le vent a fait tomber un arbre ? « On va appeler la Ville... » Le parc des Braves est dégueu ? « Ben oui... Les gars de la Ville font pas leur job... » « Chéri, as-tu appelé la Ville ? L'eau goûte encore drôle... »

Et quand ça ne marche pas, on peut toujours apostropher le maire au conseil ou parler directement à notre conseillère, à l'épicerie, au village, à l'aréna ou au salon funéraire. Cette notion de proximité a déjà fait dire à Jean-Paul L'Allier, le brillant maire de Québec, que « rien n'est plus proche du derrière de l'élu que le pied du citoyen ».

Le rôle de l'élu municipal — du latin *municipium*, de *munus,* charge, et *capere,* prendre — a beaucoup évolué... et ce n'est pas fini. Si maires et conseillers ont toujours la charge des services de base — réseau de distribution d'eau, égouts, etc. — leur champ d'action moderne dépasse largement les travaux publics et la voirie.

Marc Croteau, ancien maire d'Aylmer, explique : « Il y a 30 ans, tu ramassais les déchets, tu poussais la neige, tu t'assurais que les rues étaient ouvertes et carrossables. De nos jours, les élus municipaux s'occupent de développement économique, de prospection internationale, de démarchage d'entreprises.

« Rien n'est plus proche du derrière de l'élu municipal que le pied du citoyen. » — Jean-Paul L'Allier

« En plus des affaires communautaires et des loisirs. À quoi se sont ajoutés le développement de la culture, les questions d'immigration, l'exode des jeunes, la préservation de l'environnement et le développement durable... Toutes des choses qui, il y a 30 ans, étaient loin de notre coeur... »

Marc Croteau sait de quoi il parle, lui qui a aussi présidé la Communauté urbaine de l'Outaouais (1994-2001), rebaptisée Communauté métropolitaine de Gatineau au début de ce siècle qui a déjà transformé pas mal le monde municipal. Aujourd'hui, Marc Croteau est directeur général de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), un puissant lobby qui regroupe quelque 240 municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) de partout au Québec.

Michel Tremblay, lui, est président de l'Union et maire de Rimouski, deux fonctions que ce vieux routier — il a aussi siégé à l'Assemblée nationale comme député libéral — quittera dans un mois. Quelles sont les qualités d'un bon maire, M. Tremblay ? « Il faut vouloir servir, aimer sa ville et avoir une vision de son développement. Si t'as pas de vision, reste chez vous... »

Ceux et celles qui ont une vision que partagent leurs électeurs sont mieux « outillés » qu'avant pour travailler dans un environnement qui reste complexe : dans son mémoire sur le projet de loi 62 sur la révision des compétences municipales, l'UMQ rappelle que l'environnement municipal est régi par pas moins de 185 lois ! Mais aujourd'hui, nous dira Marc Croteau, les villes de 5000 à 6000 habitants emploient des spécialistes et des gestionnaires qui soutiennent les élus dans leur travail. Les élus ont aussi accès à de meilleurs outils de formation et d'encadrement. Outre la formation des élus, la Commission de développement corporatif de l'UMQ — présidée par Jean Perreault, maire de Sherbrooke — supervise le Centre des ressources municipales en relations de travail et ressources humaines, la formation en alliances stratégiques, partenariats et relations internationales. On est loin du conseil de ville de mon oncle Jean à Grand-Mère...

Au cours des prochaines semaines, *La Presse* ira rencontrer ces hommes et ces femmes qui servent — ou voudraient servir — dans les conseils municipaux en dehors de l'île de Montréal. Comment ça marche dans une petite ville de 1500 habitants ? Comment se développent les banlieues à l'ombre du monstre insulaire ? Y a-t-il encore une vie démocratique à 100 km du Plateau Mont-Royal ? Pourquoi veulent-ils être maire ou conseiller ? Pour le fric ?

Il y a 30 ans, les journalistes les appelaient les édiles — d'où le nom de notre chronique — et plusieurs péchaient par pléonasme en parlant d'« édiles municipaux ».

À Rome, les édiles étaient chargés de l'inspection des édifices, des jeux et de l'approvisionnement de la cité.

— Les lions ont encore laissé plein de chrétiens morts autour du Colisée.

— Faudrait que quelqu'un appelle la Ville...

ON REGARDE EN ARRIÈRE UNE DERNIÈRE FOIS

La grande liquidation 2005

1000$ OU 2500$ D'ESSENCE GRATUITE*

TAUX DE FINANCEMENT À PARTIR DE 0,8% À L' ACHAT OU À LA LOCATION†

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

NISSAN

SENTRA | ALTIMA | MAXIMA | QUEST | MURANO | XTERRA | PATHFINDER | ARMADA | FRONTIER | TITAN

*Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité sur tout véhicule Nissan neuf 2005. *Une carte d'essence prépayée Petro-Canada d'une valeur de 1000 $ (Sentra/Altima 3.5/Frontier/Xterra/Pathfinder/Murano/Maxima/Quest) ou 2500 $ (Armada/Titan) sera remise en boni (moyennant le don d'un cent) à la location ou à l'achat de tout modèle neuf 2005 ci-dessus mentionné et livré entre le 3 et le 31 octobre 2005. La promotion s'applique uniquement chez les concessionnaires participants de la province de Québec. La carte expire 2 ans après la date de la location ou de l'achat desdits véhicules. La carte d'essence ne peut être utilisée pour l'achat de tabac ni échangée contre de l'argent. Au lieu de la carte d'essence, un client peut se prévaloir d'un rabais de 1000 $ à la location ou à l'achat d'un modèle 2005 d'une Sentra, Altima 3.5, Frontier, Xterra, Pathfinder, Murano, Maxima ou Quest et de 2500 $ à la location ou à l'achat d'un modèle 2005 d'un Armada ou Titan. †Taux de financement à la location et/ou à l'achat à partir de 0,8 % pour les modèles 2005 du Murano, Quest, Sentra, Altima et Maxima et à partir de 1,8 % pour les modèles 2005 du Frontier, Xterra, Pathfinder, Armada et Titan pour les termes jusqu'à 60 mois. Taxes, immatriculation, assurances, frais d'enregistrement RDPRM de 49 $ et obligations sur pneus neufs en sus. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Les offres, disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. ‡Chez les concessionnaires participants. ‡‡Seuls les modèles Sentra, Altima et X-Trail 2005 sont admissibles au Programme pour diplômés. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co Ltd. et/ou à ses filiales nord-américaines.*

nissan.ca 1 800 387-0122 PROGRAMME POUR ‡‡ DIPLÔMÉS NISSAN

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE‡

3349787A

3349787

ACTUALITÉS

Un deuil qui en ravive un autre

Un couple des Cantons-de-l'Est perd un deuxième fils sur la route en 20 ans

PHILIPPE MERCURE

Perdre un fils dans un accident de la route est une tragédie. En perdre deux, à 20 ans d'intervalle, ressemble à une cruelle ironie du sort. Pour Arnold et Elsie Callaghan, la mort de leur fils Mark, tué sur la route jeudi dernier, ravive de douloureux souvenirs : le décès de leur cadet, Brian, victime d'un accident de moto il y a 20 ans.

« Notre plus vieux est encore avec nous. Et je lui ai dit qu'il n'avait pas le droit de nous quitter, soupire Elsie Callaghan, la mère de la victime. Ce n'est vraiment pas drôle de repasser à travers ça une deuxième fois », dit-elle en pleurant.

Jeudi soir dernier, Mark Callaghan, 39 ans, s'est rendu au domicile de ses parents, à Bedford, pour leur souhaiter bon voyage. Le couple devait s'envoler pour le Portugal dimanche, mais le hasard en a décidé autrement. Alors qu'il rentrait chez lui retrouver sa femme et ses deux enfants, Mark Callaghan a été percuté de plein fouet par un véhicule circulant en sens inverse. L'accident est survenu sur la route 35, près de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Aujourd'hui, chez Elsie Callaghan, la colère s'ajoute à la tristesse. Car la tragédie semble avoir été causée par deux chauffards qui faisaient une course sur l'autoroute à toute vitesse, une hypothèse que la Sûreté du Québec examine actuellement.

« La police n'est pas assez présente sur les routes. J'espère que quelque chose sera fait, pas seulement par égard pour notre fils, mais pour tous les autres », dit Mme Callaghan, qui a l'intention de s'adresser au député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, « aussitôt qu'on pourra passer à travers ça, dans quelques jours ».

« Peut-être qu'il pourra faire bouger les choses. Ceux qui causent ces problèmes ne sont pas suffisamment punis », dénonce-t-elle. Le couple reçoit depuis jeudi la visite de proches qui tentent tant bien que mal d'atténuer leur peine. « On met des enfants au monde, on les voit grandir, eux-mêmes fondent des familles, et puis tout à coup ils disparaissent », soupire la mère éprouvée.

EN BREF

Un Cessna s'écrase en Estrie

Un avion de type Cessna s'est écrasé hier dans la petite ville de Brigham, près de Cowansville, en Estrie. Selon le réseau LCN, un homme de 66 ans qui se trouvait à bord a subi de graves blessures au dos et au cou. Les trois autres occupants ont été légèrement blessés. Le réseau LCN rapporte que l'avion a piqué du nez en atterrissant, avant de se renverser. Le propriétaire était venu montrer son appareil à d'éventuels acheteurs.

— Philippe Mercure

Trafiquants canadiens arrêtés

Selon le réseau américain CNN, les autorités espagnoles ont arrêté hier quatre Canadiens près de Barcelone, en Espagne, et saisi une tonne de cocaïne à bord de leur yacht privé. Un magistrat espagnol aurait interdit de dévoiler le nom des accusés. L'un d'eux, âgé de 55 ans, aurait été décrit par le ministre de l'Intérieur espagnol comme « un des plus grands trafiquants de drogue au Canada ». L'arrestation ferait suite à une enquête de cinq mois qui aurait aussi impliqué la police canadienne et américaine. Selon CNN, l'arrestation a été effectuée jeudi dernier, mais n'a été rendue publique qu'hier. La police espagnole affirme que le même groupe opérait dans plusieurs pays. La Gendarmerie Royale du Canada n'a pas pu être contactée hier pour confirmer les informations.

— Philippe Mercure

Comment reconnaître un produit efficace...

Il y a autant de produits antirouille sur le marché qu'il y a de types de traitements. Depuis toujours, il y a un éternel combat entre les produits adhésifs (qui ne coulent pas) et les produits fluides (à base d'huile). Alors quels sont les meilleurs produits? La réponse…. Ça dépend.

Tout d'abord il faut bien comprendre la problématique : un produit ne peut être efficace qu'à l'endroit où il est en interaction avec le métal, c'est-à-dire qu'il ne peut protéger les endroits où il n'est pas. Les produits adhésifs peuvent protéger adéquatement le métal, mais leur incapacité à s'infiltrer dans tous les moindres coins et recoins est leur plus grand défaut. De plus, les produits adhésifs (tels la graisse), sont souvent des traitements de longue durée. Dû aux changements de température drastiques que subit le Québec (-30° C à +30° C), ces traitements longue durée finissent toujours par s'assécher. Lorsqu'ils sèchent, ils craquent et fendillent, laissant l'humidité s'infiltrer. Un produit antirouille de type adhésif peut être efficace, seulement s'il est appliqué dans tous les endroits de façon manuelle et qu'il ne subit pas de trop grands écarts de température, ce qui n'est malheureusement pas possible au Québec.

Pour ce qui est des produits de type fluide, il comporte deux failles : il s'agit d'un traitement annuel et le produit dégoutte après l'application. Cependant, ces deux failles sont en réalité deux qualités pour nous au Québec. Premièrement, le fait que le traitement soit annuel fait en sorte que le produit est d'une efficacité maximale à tous les ans, pas seulement les premières années. Deuxièmement, lorsque ça coule c'est parce que c'est fluide. L'avantage d'un produit très fluide, c'est qu'il est en mesure d'infiltrer tous les coins et recoins de votre véhicule, le protégeant ainsi dans son ensemble.

Donc, quel est le meilleur produit antirouille : un produit fluide, appliqué annuellement.

Près de 30 ans D'EXPERTISE
ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?
visitez-nous @ www.antirouille.com
GARAGE RECOMMANDÉ CAA QUÉBEC

TRAITEMENT COMPLET POUR SEULEMENT 74,95$ +taxes

Nous sommes ouverts à l'Action de Grâces

Longueuil (450) 651-5531 | Laval (450) 668-9883 | Anjou (514) 356-1519 | N.D.G. (514) 488-7300 | Pierrefonds (514) 685-5055

Appelez dès maintenant 1 866 antirouille 268-4768

PRE-05-CH24 3337710A

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2005-10-10
03 08 11 12 13 14 16 20 21 27
29 35 40 41 42 51 56 57 64 68

La Quotidienne — Tirage du 2005-10-10
3 : 410 — 4 : 7610

Extra — Tirage du 2005-10-10
NUMÉRO 869107

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

LOTTO 6/49 CE MERCREDI, GROS LOT DE 20 000 000 $

PROBLÈME
UNE COUVERTURE QUI COULE

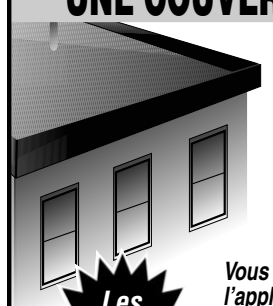

LE SYSTÈME TOP SEAL
(membrane liquide appliquée à froid)
Garantie 15 ans

Les matins à CKAC

Vous pouvez l'appliquer vous-même
Couverture plate seulement 96,95$ les 18 litres

Nous vous offrons, de plus, la possibilité de l'appliquer pour vous

LES ENDUITS NORD SUD
Rens.: (514) 843-3939 1 800 769-5172
www.topseal.ca
3301323 3301331

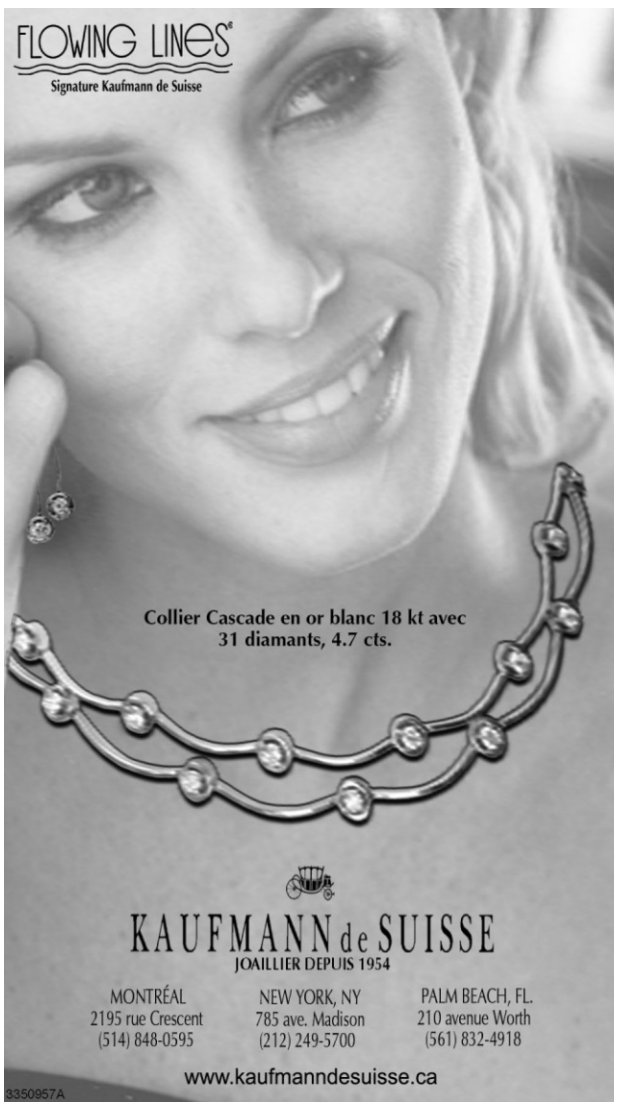

VENTES FINALES 2005. LA SEULE LIMITE AU LUXE ACURA : L'INVENTAIRE. FAITES VITE.

ACURA

L'ACURA TSX 2005 Moteur i-VTEC[MC] de 200 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatisation automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec changeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

L'ACURA TL 2005 Moteur VTEC[MC] V6 de 270 chevaux • Garnitures intérieures en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de stabilité (VSA®) • Système de freins antiblocage (ABS) • Chaîne sonore DVD – Audio • Climatisation automatique

L'ACURA MDX 2005 Moteur V6 SACT de 265 chevaux • Toit ouvrant électrique • De l'espace pour 7 passagers • Garnitures intérieures en cuir • Ordinateur de routes • Climatisation automatique • Assistance de la stabilité du véhicule (VSA®) • 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4)

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
galeriesacura.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
(450) 659-1616
acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
acuralaval.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
acuragabriel.com

ACURA
acura.ca

3350558A

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TSX (modèle CL9585J) 2005 neuve. Un acompte de 6 650 $ vous donne un versement mensuel de 328 $ et un total des paiements de 22 394 $. Taux de location annuel de 2,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TSX (modèle CL9585J) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 2,9 %. Paiements mensuels de 441,80 $ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 206,40 $. Total des paiements de 21 206,40 $. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Du 2 octobre au 31 octobre 2005. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 8 544 $ vous donne un versement mensuel de 398 $ et un total des paiements de 27 648 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. *Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 $ à 3,9 %. Paiements mensuels de 450,69 $ pendant 48 mois. Coûts d'emprunts 1 633,12 $. Total des paiements de 21 633,12 $ Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 octobre au 31 octobre 2005. *Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 39 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1865JN) 2005 neuve. Un acompte de 11 449 $ vous donne un versement mensuel de 448 $ et un total des paiements de 28 921 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 430 $, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Du 2 octobre au 31 octobre 2005. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Pour la 15e année, le festival *Black & Blue* a réuni des milliers de personnes, gaies mais aussi hétérosexuelles, désireuses de faire la fête.

FESTIVAL *BLACK & BLUE*

13 000 *ravers* envahissent le Stade

NICOLAS ST-PIERRE

« Danser, c'est vraiment le summum ! C'est comme faire de la méditation. Ton cerveau ne pense à rien, tu fais juste bouger ! »

Mélanie Cinq-Mars paraissait fraîche comme une rose hier midi à sa sortie du Stade olympique. Comme 13 000 autres personnes, elle venait pourtant de passer la nuit à se trémousser dans le cadre du 15e festival *Black & Blue*, rendez-vous incontournable de la communauté gaie.

Hier matin, 1h25. Appuyés contre une balustrade et tendrement enlacés, un couple de garçons aux torses dénudés et soigneusement épilés surveillent la scène où le spectacle d'ouverture est sur le point de commencer. Juste sous leurs yeux, une marée de *ravers* se déhanchent furieusement au rythme des pulsations que crachent d'immenses haut-parleurs.

Puis, sur le coup de 1 h 30, le spectacle s'ouvre enfin dans une explosion de lumière. Pendant une vingtaine de minutes, *break dancers*, planchistes et maniaques de *BMX* se disputent la scène sous une avalanche de paillettes argentées.

Indifférents devant ces acrobaties, deux touristes new-yorkais bavardent tranquillement en sirotant une boisson énergétique. « Le *party* est un peu différent des autres auxquels nous sommes allés, affirme l'un d'eux. À Amsterdam et à New York, il y a beaucoup plus de cuir, beaucoup plus de mâles, beaucoup plus de sexe. »

« Ici, les *straight* et les gais se mélangent très bien. Il n'y a pas de guerre ni de chicane entre les deux communautés. »

Car si le taux de testostérone par mètre carré était élevé hier dans l'enceinte du Stade, de nombreuses femmes, dont plusieurs hétérosexuelles, étaient aussi de la partie. C'est le cas de Caroline et Brigitte, qui en étaient respectivement à leur troisième et quatrième participation au bal *Black & Blue*. « Je viens pour la musique et pour danser », explique Brigitte profitant d'un bref moment de répit. Increvables, les deux copines se disent résolues à faire la fête jusqu'à ce que résonne la dernière note.

Unanimement, les *ravers* interrogés par *La Presse* saluent cette promiscuité entre homosexuels et hétéros. « Ici, les *straight* et les gais se mélangent très bien, observe l'un d'eux. Il n'y a pas de guerre ni de chicane entre les deux communautés. »

Randy, un Bostonien en visite à Montréal, apprécie lui aussi l'atmosphère bon enfant qui règne sur le parterre du Stade. « Les gens sont amicaux à Montréal, affirme-t-il en frétillant. Ils sont moins *fendants* qu'ailleurs. » Et comme pour vérifier la justesse de ses propos, il exhorte le journaliste de *La Presse* à suivre son exemple et à enlever sa chemise...

Des apprentis médecins aux premières lignes

Pendant ce temps, dans les entrailles du stade, l'équipe de premiers soins dirigée par le docteur Yvan Grenier, anesthésiste à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, se tourne les pouces. Composée d'une douzaine d'étudiants en médecine de l'Université McGill et de techniciens ambulanciers, elle est prête à faire face à toutes les éventualités.

« J'ai ce qu'il faut pour oxygéner, ventiler, intuber et réanimer », explique le Dr Grenier en circulant parmi la dizaine de chaises longues, toutes inoccupées, que compte l'infirmerie.

Vers 4h du matin, l'équipe médicale est mise à contribution. Une jeune femme a été retrouvée affalée au pied d'un escalier. L'ami qui l'accompagne affirme qu'elle a avalé du GHB, communément appelée « drogue du viol ».

Mais peu d'incidents regrettables liés à l'usage de drogues sont venus assombrir la fête. « Les gens connaissent de mieux en mieux les drogues et savent comment consommer », explique un membre de l'équipe du Dr Grenier.

D'impressionnantes mesures de sécurité avaient été mises en place pour prévenir les débordements, chaque fêtard étant fouillé à l'entrée. Six personnes ont tout de même été arrêtées pour trafic de stupéfiants et 14 autres interceptées pour possession simple. De la cocaïne, des amphétamines, de *l'ecstasy* et du GHB ont été saisis.

DE MINI-CELLULES À LA RESCOUSSE DE REAGAN ET SUPERMAN

Organes de remplacement, régénération de corps usés, bref, la cure de jouvence. Pour les scientifiques, les cellules souches sont l'avenir de la médecine. Déjà, des biologistes travaillent à des modèles réduits de cerveaux, pour étudier leur fonctionnement et les maladies qui les touchent. D'autres, notamment à Montréal, cherchent à produire du sang sans avoir besoin de donneurs. Mais **les cellules souches soulèvent leur lot de controverses, parce qu'elles sont obtenues à partir d'embryons humains. Dernier volet de notre série sur les progrès fulgurants de la médecine.**

MATHIEU PERREAULT

MADISON, WISCONSIN — Elles ont été appelées à la rescousse de Ronald Reagan et de Christopher Reeve, alias Superman. Elles promettent de remplacer les dons d'organe, si aléatoires et risqués, par des foies, des coeurs, des reins cultivés en laboratoire, garantis sans rejet. Bref, les cellules souches suscitent des espoirs immenses.

Les cellules souches sont des cellules «totipotentes» : elles peuvent se transformer en n'importe quelle cellule du corps humain. Elles n'existent que dans les premiers jours de l'embryon, immédiatement après la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde.

En 1998, un biologiste de l'Université du Wisconsin à Madison, James Thomson, a réussi à immortaliser une première lignée de cellules souches. Depuis, 150 lignées semblables ont vu le jour un peu partout dans le monde.

Mais le centre de recherches de Madison, où travaille M. Thomson, a conservé son statut de leader dans le domaine. Comme la manipulation des cellules souches est encore très artisanale, le savoir-faire de M. Thomson et de sa quarantaine de collègues est un aimant irrésistible pour un grand nombre de biologistes de premier plan, qui prennent le chemin de cette petite ville du Midwest, à l'ombre de ses voisines, Chicago et Milwaukee.

✚ LIGNÉE CELLULAIRE

Pour créer des cellules souches embryonnaires, les chercheurs doivent mélanger les cellules de plusieurs embryons et les cultiver selon une méthode encore approximative, qui ne fonctionne pas à tout coup. Si la culture de cellules souches réussit, les chercheurs viennent de créer une lignée cellulaire.

«Quand on a un problème avec un aspect de la culture des cellules souches, on n'a qu'à demander à son voisin de bureau. Il y a de grandes chances qu'il l'ait déjà rencontré», indique Steve Palecek, un ingénieur biomédical qui travaille à diminuer le coût de la production de cellules souches et à mieux contrôler leur différenciation — leur transformation — en cellules adultes, par exemple en cellules du coeur, du rein, du cerveau.

Certaines des percées les plus importantes ont eu lieu à Madison. Par exemple, le biologiste Su-Chun Zhang a réussi en janvier dernier à différencier des cellules souches en neurones moteurs, responsables des mouvements du corps humains. «À partir des cellules souches, nous pourrons fabriquer des modèles réduits de cerveau et de moelle épinière», explique en entrevue M. Zhang, qui a fait sa maîtrise en Chine et son doctorat à l'Université de Saskatchewan. «Ça serait fantastique pour tester avec exactitude les nouveaux médicaments, et mieux comprendre la progression des maladies.»

Les chercheurs sont prudents et multiplient les bémols. «Nous sommes loin des nouveaux traitements», prévient M. Zhang.

L'une des premières applications directes de ces recherches pourrait être l'approvisionnement en sang sans qu'il soit nécessaire de recourir à des donneurs. «Il est très facile de fabriquer des produits sanguins à partir de cellules souches adultes provenant de la moelle osseuse», explique le biologiste Guy Sauvageau, de l'Institut de recherche en immunovirologie et cancérologie de l'Université de Montréal. «Mais le problème, c'est d'avoir assez de cellules souches. Pour le moment, nous avons réussi à augmenter la production chez les cellules souches de souris.»

Pour ce qui est des autres cellules, par exemple des organes de remplacement, l'échéance clinique risque d'être plus longue: de 10 à 20 ans. «Pour le moment, nous ne faisons guère plus qu'observer la différenciation des cellules souches, dit M. Zhang. Nous sommes un peu dans la position de parents qui élèvent un enfant : un enfant, ça grandit tout seul, mais de temps à autre, ça a besoin d'un petit coup de main.»

La manipulation des cellules souches est encore un art plus qu'une science, selon l'ingénieur Steve Palecek. Mais les progrès sont rapides: il a réussi à centupler le taux de récupération de cellules souches endommagées par la congélation... de 0,1% à 10%.

✚ DIFFÉRENCIATION

Les cellules souches peuvent se transformer en n'importe laquelle des différentes cellules du corps humain : neurones, cellules de la peau, de l'oeil, etc. C'est pourquoi, quand une cellule souche se transforme en une cellule d'un organe spécifique, on parle de différenciation.

Quand la Corée supplante les États-Unis

MATHIEU PERREAULT

Un laboratoire coréen a surpris le monde entier, en février 2004, en annonçant le premier clone humain viable. Immédiatement, des chercheurs américains ont prophétisé que leur pays serait progressivement supplanté en matière de recherche médicale, à cause des dogmes de la droite religieuse qui limitent la recherche sur les embryons aux États-Unis.

Les embryons qui servent à la recherche sur les cellules souches sont généralement ceux qui sont considérés excédentaires, puis éliminés, par les cliniques de fertilité après avoir été conçus en éprouvette. La fertilisation en éprouvette génère souvent un ou deux embryons «excédentaires», qui sont âgés de trois à cinq jours et sont conservés de quelques mois à quelques années au cas où les parents voudraient un autre enfant. Une étude de 2003 du *think tank* californien Rand estimait que 400 000 embryons étaient congelés aux États-Unis et que 11 000 étaient disponibles pour la recherche médicale. Ils pourraient générer 275 lignées de cellules souches. Pour les groupes religieux qui considèrent que la vie est sacrée dès la conception, cela est inacceptable.

L'opprobre qui entoure la recherche sur les cellules souches embryonnaires était évident cette année en Californie, où un référendum a permis la mise sur pied d'un fonds de recherche de trois milliards de dollars US pour la recherche dans ce domaine. Depuis, les groupes religieux et antiavortement multiplient les obstacles administratifs pour faire échouer le projet.

Les règles fédérales qui limitent la recherche sur les cellules souches embryonnaires ont été promulguées par le président Bush en août 2001. Elles limitent le financement fédéral de la recherche sur les embryons aux 78 lignées cellulaires qui existaient alors. Or, seulement 22 de ces lignées étaient utiles pour la recherche médicale à l'époque, selon une analyse récente du magazine *National Geographic*. Et depuis lors, 75 autres lignées, toutes interdites aux chercheurs américains, ont vu le jour.

Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une dizaine de lignées acceptables pour la recherche médicale et approuvées par le gouvernement américain, selon Steve Palecek, un ingénieur biomédical de l'Université du Wisconsin à Madison. «D'ici quelques années, avec la dégradation naturelle, il ne restera plus aucune lignée utile pour la recherche médicale», déplore M. Palecek.

Les groupes religieux, comme la Conférence des évêques catholiques du Canada, affirment qu'avant d'utiliser des cellules souches embryonnaires, les chercheurs devraient explorer les possibilités des cellules souches adultes. Mais les cellules souches adultes sont beaucoup plus limitées dans leur application, selon les experts consultés par *La Presse*. Par exemple, les cellules souches prélevées sur la peau ne peuvent donner que des cellules de peau, ou des neurones, dit Jack Antel, de l'Institut de neurologie de Montréal.

Les spécialistes des cellules souches ne sont pas seulement attaqués par les groupes religieux: un groupe de défense des droits des animaux mène actuellement une campagne féroce à l'Université du Wisconsin pour empêcher l'agrandissement d'un laboratoire de recherche sur les primates, forçant les chercheurs à se plier à des mesures de sécurité sévères.

✚ RÉGÉNÉRATION CARDIAQUE

On pourra, d'ici 2007, participer aux essais cliniques nord-américains d'une thérapie de **régénération cardiaque par cellules souches adultes, conçue par le Dr Amit Patel, à l'Université de Pittsburgh.**

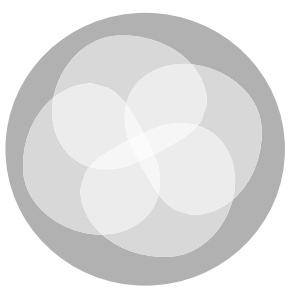

Pour produire des cellules souches embryonnaires, il faut détruire un embryon. C'est pourquoi ces recherches soulèvent autant de questions éthiques.

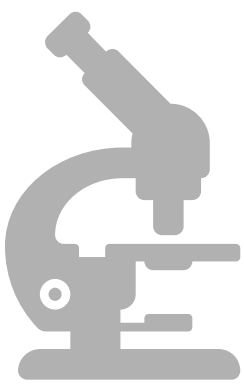

Au Canada, il est légal de mener des recherches sur les cellules souches provenant d'embryons humains. Il est par contre interdit de créer des embryons aux seules fins de recherche.

SOURCE : PRESSE CANADIENNE

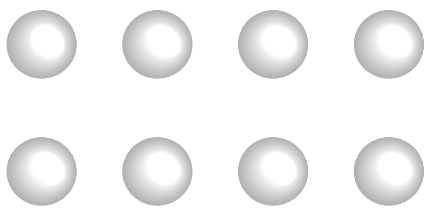

En juin dernier, une équipe scientifique du Mount Sinai Hospital de Toronto a créé les deux premières lignées de cellules souches humaines embryonnaires du Canada.

EDJUANA ROSS ET SA MÈRE ✚ ATTEINTES DE LUPUS

PHOTO FOURNIE PAR LE DRE ANN TRAYNOR

La Dre Ann Traynor, hématologue américaine, en compagine d'Edjuana Ross et de sa mère. Elle ont toutes les deux été traitées pour le lupus.

ADIEU **LUPUS**

MATHIEU PERREAULT

WORCHESTER, MASSACHUSETTS — Chaque année, 1000 Canadiens se découvrent atteints du lupus. À 90%, ce sont des femmes. La maladie n'est pas immédiatement mortelle. Mais elle mine leur vie, à cause du grand nombre de médicaments nécessaires pour la combattre — jusqu'à une trentaine par jour pour le restant de leurs jours.

Le lupus est une «maladie auto-immune», un dérèglement du système immunitaire qui se met à attaquer des cellules et des organes sains. La maladie défigure souvent ses victimes — elle tire son nom des «morsures de loup», des ulcères qui apparaissent sur la peau et le visage.

Une hématologue de l'Université du Massachusetts, Ann Traynor, a de bonnes nouvelles pour les victimes du lupus : elle a soigné 50 patients avec un nouveau traitement à base de cellules souches adultes, et 75% d'entre eux ont été déclarés guéris deux ans après son intervention.

LA MALADIE DÉFIGURE SOUVENT SES VICTIMES — ELLE TIRE SON NOM DES «MORSURES DE LOUP»

«Mon approche est simple», explique la Dre Traynor, en entrevue à l'Hôpital général du Massachusetts, une heure à l'ouest de Boston. «C'est un peu comme éteindre, puis rallumer un ordinateur qui a planté.»

L'hématologue américaine a eu l'idée de son traitement il y a huit ans, en prenant connaissance d'une «expérience élégante»: des chercheurs ont greffé du tissu d'une vache adulte à un foetus de vache. «Normalement, une greffe produit une réaction de rejet si on ne diminue pas l'activité du système immunitaire du receveur. Mais le foetus tolérait parfaitement le tissu étranger. Cela signifie qu'au stade foetal, le système immunologique est à une étape où il apprend à tolérer. Ce n'est que plus tard, après la naissance, qu'il apprend à reconnaître et à attaquer les tissus étrangers. On peut penser que les maladies auto-immunes, comme le lupus, surviennent quand la tolérance apprise durant le stade foetal est perdue. Alors, le système immunitaire attaque son propre corps.»

La Dre Traynor a eu l'idée de ramener le système immunitaire de ses patients à ce stade primitif, afin de revenir à l'étape de l'apprentissage de la tolérance. «Nous extrayons des cellules souches primitives de la moelle osseuse du patient, puis nous éliminons la plupart de ses lymphocytes, les soldats du système immunitaire, qui attaquent son propre corps. Ensuite, nous réintroduisons les cellules souches pour qu'elles réapprennent à tolérer son propre corps et reconstruisent un système immunitaire normal.»

Mais ce traitement a un effet secondaire indésirable : ce système immunitaire primitif est inactif face aux infections. Il faut donc que les patients de la Dre Traynor se soumettent à des tests réguliers pendant trois ans, ainsi qu'à des régimes d'antibiotiques très sévères pendant un an. «Ce n'est pas facile avec les patients qui viennent d'autres États. Quand ils n'ont plus le lupus, ils se considèrent guéris, et ils rechignent à revenir pour les tests nécessaires.»

Le traitement est impuissant contre les stades avancés de la maladie, quand le système immunitaire a disjoncté. Il n'est pas non plus possible de renverser les dommages aux organes, par exemple au cerveau.

100 000

Coût approximatif (en dollars américains) d'un traitement contre le lupus. Il est possible de participer aux essais cliniques de la thérapie de la Dre Ann Traynor, au Massachusetts ; mais la RAMQ ne rembourse pas les traitements expérimentaux, et les assurances privées non plus, selon la Société canadienne du lupus.

50 000

Nombre estimé de Canadiens qui souffrent du lupus. Chez les malades de 15 à 45 ans, on compte huit fois plus de femmes que d'hommes. Chez les moins de 15 ans ou les plus de 45 ans, les deux sexes sont touchés dans les mêmes proportions.

SOURCE : LUPUS CANADA

✚ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Pour réagir à notre série, écrivez-nous (300 mots ou moins) à : forum@lapresse.ca

LE ZÉLATEUR

La rubrique des horreurs urbaines

PHOTO RÉMI LEMÉE, *LA PRESSE*©

La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent a eu l'ingénieuse idée d'installer une minuterie, à l'écluse Saint-Lambert, pour indiquer aux cyclistes le temps approximatif d'attente avant de pouvoir reprendre leur route. Mais la minuterie affiche toujours un zéro stoïque.

MINUTERIE PARESSEUSE

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les cyclistes empruntant l'écluse de Saint-Lambert pour passer de Montréal à la Rive-Sud — et vice-versa — doivent parfois s'armer de patience. Quand un navire emprunte la Voie maritime, les grilles se ferment et les cyclistes doivent attendre la fin de son passage.

La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent a toutefois eu l'ingénieuse idée d'installer une minuterie pour indiquer aux cyclistes le temps approximatif d'attente avant de pouvoir reprendre leur route. Mais la minuterie affiche toujours un zéro stoïque.

Une cycliste exaspérée nous a signalé le problème. Faute d'information, elle a emprunté le pont Jacques-Cartier pour rentrer à Montréal. Le passage de l'écluse de Saint-Lambert permet d'atteindre en vélo l'île Notre-Dame ou l'estacade du pont Champlain.

L'EXPLICATION

Le temps de passage des navires varie selon le type de bateau. Une dizaine de navires commerciaux passent chaque jour à cet endroit. Les employés de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent doivent donc déclencher chaque fois un compte à rebours en fonction d'une estimation manuelle.

La responsable de cette section de la Voie maritime indique que les employés omettent d'indiquer le temps d'attente. Elle soutient que la minuterie sera désormais activée par les employés.

QUI S'EN OCCUPE ?

Adina Juster, vice-présidente de la région Maisonneuve de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (450-672-4110).

LE TROU DE LA RUE WILDERTON

À propos de la réparation commencée au mois de juillet dernier rue Wilderton dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, les travaux ont finalement été entrepris la semaine dernière. La réouverture à la circulation est prévue demain.

APPEL À TOUS : Si la négligence et le laisser-aller se manifestent près de chez vous, écrivez-nous à l'adresse suivante : Le Zélateur, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.
Par courriel : **zelateur@lapresse.ca**. Par téléphone : 514-285-7070. Par télécopieur : 514-285-6808.

Nos meilleures offres de la saison. Pour moins que vous ne pensiez!

SOLDE DE 2 JOURS Les mercredi 12 et jeudi 13 octobre

45 % de rabais
à l'achat de 5 articles ou plus
sous-vêtements pour lui
40 % de rabais : 4 articles;
35 % de rabais : 3 articles;
30 % de rabais : 2 articles;
25 % de rabais : 1 article.
HARVEY WOODS,
PRODIGE et NAUTICA

30 % de rabais
ROCKPORT, AEROSOLES, CLARKS, BROWN'S LANDING, NATURALIZER, HUSH PUPPIES, ALFANI®, TOMMY HILFIGER, KEDS, MADELINE, KENZIE, HILARY RADLEY et autres : sélection de chaussures tout-aller automnales pour elle

50 % de rabais
JAMIE OLIVER, ANOLON, CIRCULON, HENCKELS et T-FAL : batteries de cuisine

achat-choc
49,99
TOMMY HILFIGER : pulls à minitorsades pour elle
Prix de comparaison 88 $
69,99
ROCKPORT : chaussures Stacey pour elle
Prix de comparaison 110 $

pour elle et lui
25 % à 50 % de rabais
La promo de dessous CALVIN KLEIN pour elle se poursuit
25 % à 40 % de rabais
sélection mode griffée pour elle

jusqu'à 40 % de rabais
NYGÅRD COLLECTION, JM COLLECTION, MANTLES^MC, MAC & JAC, STYLE&CO^MC et NINE&CO : sélection mode pour elle
Certains modèles en tailles petites et grandes.

40 % de rabais
• IKEDA, CODE BLEU et HOLLYWOOD : jeans choisis pour elle
• POINT ZERO, CODE BLEU et NAUTICA JEANS : jeans choisis pour lui

30 % de rabais
• TOGO^MC et MANTLES^MC : gants, écharpes et couvre-chefs pour lui
Exception : articles dont le prix se termine par 99 ¢.
• sélection mode griffée pour lui
• sélection de chaussettes pour elle et lui

30 % de rabais
• PERRY ELLIS PORTFOLIO et DOCKERS : pantalons en velours côtelé pour lui
• ARROW et DANIEL HECHTER : chemises sport pour lui
• sélection de complets, vestons sport, impers, pardessus et pantalons habillés pour lui

un achat, un article GRATUIT
SILKS et SECRET : collants amincissants pour elle
Au rayon des collants. L'article gratuit doit être de valeur égale ou inférieure.

25 % de rabais
• TOGO^MC, MANTLES^MC et JOE BOXER : tenues de nuit pour lui
• dessous galbants pour elle

enfant
25 % de rabais
tenues mode et d'extérieur pour bébé et enfant

chaussures, bijoux et accessoires
25 % de rabais
PERRY ELLIS et LEVI'S : montres
prix ciseaux
49,99
REEBOK : chaussures de sport Victory Series pour elle et lui
Ord. 59,99 $
30 $ à 50 $ de rabais
BOSTONIAN, FLORSHEIM, NUNN BUSH, HUSH PUPPIES et autres : chaussures de ville et tout-aller pour lui
50 % de rabais
• TRAVELPRO et EDDIE BAUER : bagages
• PRINCIPLES® : bijoux en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct
40 % de rabais
MANTLES^MC : sacs à main pour elle
Exception : articles dont le prix se termine par 99 ¢.
20 % de rabais
coffrets à bijoux et pendules

maison
120 $ de rabais
FRIGIDAIRE : duo-lessive Gallery à chargement frontal
Modèles n^os 44856300 et 44860534.
Ord. 1 919,98 $. **Solde 1 799,98 $**
40 % à 50 % de rabais
HEALTHY LIVING® et SLEEP SAFE : oreillers, couettes et couvre-matelas
40 % de rabais
RALPH LAUREN et NAUTICA : serviettes
25 % de rabais
coordonnés de salle de bains

30 % de rabais Semaine Izod pour lui Chemises de ville, cravates, tenues d'extérieur, pantalons sport, jeans, tenues sport griffées et davantage!

50 % de rabais additionnel
• tenues mode à prix de liquidation pour bébé et enfant
• collants et chaussettes à prix de liquidation pour elle
• tenues de nuit, chaussettes et sous-vêtements à prix de liquidation pour homme et enfant
• sacs à main, bagages et accessoires à prix de liquidation
Sur nos derniers prix étiquetés.

40 % de rabais additionnel
peignoirs, tenues de nuit, lingerie de jour, soutiens-gorge et slips mode à prix de liquidation pour elle. Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel
• tenues mode et jeans, y compris les griffes, à prix de liquidation pour elle et lui. Exceptions : I.N.C et Alfani.
• chaussures à prix de liquidation pour toute la famille
• montres et bijoux à prix de liquidation
Sur nos derniers prix étiquetés.

10 % de rabais additionnel
• meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de séjour à prix de liquidation
• appareils électroniques : modèles de rayon sans suite et ceux à prix de liquidation
Tant qu'il y en aura. Le choix varie selon le magasin. Sur nos derniers prix étiquetés.

60 % de rabais BALAYAGE DE JOUETS!
sélection de jouets. Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de l'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

10 % de rabais sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.

3351964A

PARK'N FLY
STATIONNEMENT D'AÉROPORT
Stationnement valet pour le prix de l'express A
Épargnez jusqu'à 10 $
6,95$/jour 39,95$/semaine
Régulier 8,95$/jour 49,95$/semaine
Pour renseignements
1 866 992-2359
• Navette 24 heures à l'aérogare
• Commodités

• Économies
• Parcs bien éclairés et clôturés
Modalités : Présentez ce coupon en sortant du Park'N Fly. Les frais courent dès l'enregistrement et sont fondés sur une période min de 24 h. Une semaine est égale à 7 jrs consécutifs de 24 h. Un seul coupon par transaction. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Taxes en sus. Sous réserve de modifications sans préavis. Valable jusqu'au 15 déc. 2005.
Code coupon : 68047
3343347
3350019
12155, Côte-de-Liesse, Dorval www.parknfly.ca

CRTC
AVIS PUBLIC DU CRTC
Canada

1.-2. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CANWEST MEDIAWORKS INC. ET PRIME TELEVISION HOLDCO INC.;** et **CANWEST MEDIAWORKS INC. ET GROUPE TVA INC.** demandent l'autorisation de modifier les licences des entreprises nationales de télévision spécialisée de langue anglaise qui sont appelées respectivement Prime TV et Mystery. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DES DEMANDES : 81, ch. Barber Greene, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **28 octobre 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2005-92 #090
3351856A
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Mercedes-Benz
UN CONCENTRÉ DE PROTECTION.
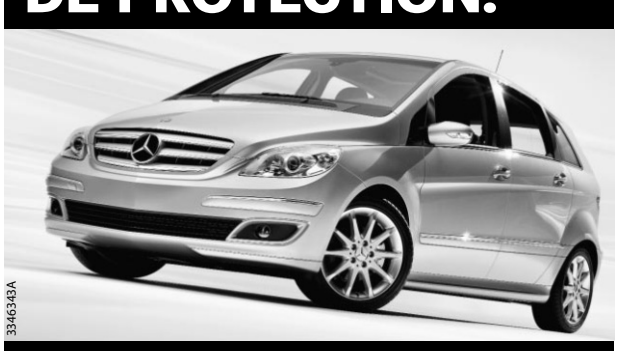
3346343A
LaReponseEstB.com
© Mercedes-Benz Canada Inc., 2005.
3346357

Résultats

TVA, le réseau des tirages

Lotto 6/49 Tirage du 2005-10-08

05 13 15 17 24 27
Complémentaire : 29

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	7 359 178,00 $
5/6+	9	49 826,00 $
5/6	270	1 372,00 $
4/6	14 503	48,40 $
3/6	240 795	10,00 $
2/6+	154 760	5,00 $

Ventes totales : 23 363 006 $
Prochain gros lot (appr.) : 20 000 000 $

Québec 49 Tirage du 2005-10-08

07 22 34 35 41 47
Complémentaire : 29

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	12	500,00 $
4/6	1 091	50,00 $
3/6	19 566	5,00 $

Ventes totales : 589 536,00 $

Extra Tirage du 2005-10-08 — NUMÉRO 756745
Extra Tirage du 2005-10-09 — NUMÉRO 273697
La Quotidienne Tirage du 2005-10-09 — 3 250 4 9128

Banco Tirage du 2005-10-09

01 04 06 09 12 19 21 23 25 27
29 30 41 42 43 55 56 57 62 63

Collection Souvenir
AU TOTAL, 11 500 000$ EN LOTS À GAGNER.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Wal-Mart: la grande séduction

Des villes québécoises demandent l'implantation de la multinationale chez elles

HUGO MEUNIER

La compagnie Wal-Mart s'est défendue hier d'être boycottée par certaines villes. Le géant du commerce au détail affirme au contraire être courtisé par cinq municipalités.

Selon Wal-Mart, les villes de Pasbébiac, Gaspé, Saint-Félicien et Roberval ont entrepris des démarches pour implanter une succursale sur leur territoire. Le maire de Magog serait également favorable à l'arrivée du géant.

La multinationale a ainsi voulu répliquer à un article publié samedi dans nos pages, selon lequel des villes telles que Beloeil et Mont-Laurier s'opposent à la venue du détaillant.

À Gaspé et à Pasbébiac, la volonté d'attirer chez eux la plus grosse entreprise du monde serait telle que des citoyens ont fait du porte-à-porte pour amasser des appuis. Des milliers de signatures de citoyens ont ensuite été remises à leurs conseils municipaux respectifs.

Pour le maire de Gaspé, l'arrivée d'un Wal-Mart favoriserait l'essor économique dans sa municipalité de 15 000 âmes. « Depuis 1999, on a créé 800 emplois, mais beaucoup de nos gens vont magasiner à l'extérieur », a expliqué Arthur Drolet, joint hier par *La Presse*.

Dans une lettre envoyée il y a quelques semaines à Wal-Mart Canada, M. Drolet déplore les pertes de revenus engendrées par des fuites commerciales vers les villes de Matane, Rimouski ou Québec. « Notre population demande ouvertement que des magasins à grande surface viennent s'implanter à Gaspé », peut-on lire.

Pour Wal-Mart, ces appuis tombent à point. « Il faut rétablir les faits : contrairement à la croyance populaire, les municipalités nous courtisent », a confirmé hier le nouveau directeur régional des communications, Yanik Deschênes.

Nouveau parce que Wal-Mart Canada s'est doté il y a un mois d'un bureau québécois, dont un des mandats semble être de redorer le blason de la compagnie, terni à la suite de la fermeture du magasin de Jonquière après la mise sur pied d'un syndicat. Les critiques et protestations avaient alors écorché la multinationale.

Après avoir essuyé les coups, Wal-Mart a décidé de contre-attaquer. « La réputation d'une entreprise c'est important, il faut riposter ! » a souligné M. Deschênes. Ce dernier admet que l'image de Wal-Mart n'est pas au mieux, même si les affaires tournent rondement. « Les gens continuent de magasiner chez nous, mais ils ne s'en vantent pas (...) C'est pas l'endroit le plus *in* à Montréal pour faire son *shopping* », a-t-il admis.

La compagnie la plus lucrative de la planète, avec son chiffre d'affaires de 280 milliards US, songe à accroître sa présence à Montréal. « On aimerait être plus présent, on a seulement cinq magasins dans l'île. »

D'ici les prochaines semaines, des coupes de ruban auront aussi lieu à Laval-Est, Sainte-Agathe, Saint-Romuald et Saint-Georges de Beauce. Ces nouvelles succursales porteront à 50 le nombre de magasins Wal-Mart au Québec.

Yanik Deschênes n'a pas voulu dévoiler le chiffre d'affaires québécois, mais estime que la province se débrouille bien, même si les croissances les plus fortes sont observées en Ontario et dans l'Ouest canadien.

Accusé d'être antisyndicaliste après la fermeture de son magasin de Jonquière, Wal-Mart doit néanmoins apprendre à composer avec cette réalité très québécoise. « Les lois du travail sont plus favorables à la syndicalisation au Québec, mais qu'est-ce que ça va donner de se syndiquer ? » s'est interrogé M. Deschênes, qui assure que la grande majorité des 17 000 « associés » québécois sont satisfaits de leurs conditions de travail. Les associés du magasin de Saint-Hyacinthe se sont récemment syndiqués, de même que ceux de l'atelier automobile de Gatineau.

Chez Wal-Mart, le salaire moyen est d'environ 10 $ de l'heure et la semaine de travail régulière est d'au moins 28 heures.

Seul son prix ne vous coupera pas le souffle.

449 $/mois* Location 48 mois
0 $ comptant dépôt de sécurité
34 999 $** à l'achat
Taux de financement à l'achat de 2,5 % sur 48 mois

	MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
Location 48 mois	319 $	6 031 $
	379 $	3 248 $

La Cadillac CTS 2006 est maintenant disponible chez votre concessionnaire.

Moteur V6 VVT de 2,8 L • Boîte manuelle AISIN 6 vitesses • Sièges avant chauffants • Freins ABS avec fonction d'assistance au freinage d'urgence • Traction asservie à toutes les vitesses à commande électronique • Système antivol

Privilèges Cadillac : Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, et service OnStar intégré au véhicule avec abonnement au plan Sain et sauf pendant un an.

OnStar® de GM Canada
visitez onstar.ca

CADILLAC CTS
NOUVELLE RACE

3333337A 3333340

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle CTS 2006 (6DM69/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial, voir ci-dessus, ou échange équivalent. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. La première mensualité est exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (1 300 $), immatriculation, assurance et taxes en sus. Taux de financement à l'achat de 2,5 % pour un terme de 48 mois sur approbation du crédit GMAC. Exemple de financement : basé sur un financement de 20 000 $, le paiement mensuel est de 438 $ et les frais de crédit totaux de 1 024 $ pour une obligation totale de 21 024 $. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peuvent être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 888 446-2000.**

LOTO QUÉBEC **Résultats**
TVA, le réseau des tirages

Collection Souvenir

Provincial

NUMÉROS	LOTS
1949295	500 000 $
949295	50 000 $
49295	1 000 $
9295	100 $
295	25 $
95	10 $

Prétirage du : 2005-10-09

2005-10-02 2904921

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LES LOTS SONT PAYABLES DÈS LE 31 OCTOBRE 2005

AUJOURD'HUI

Défi info zéro
Le bilan
de nos participants

BAZZO 9h

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/indicatifpresent Réalisation : Jacquelin Castonguay

B350118A

POLITIQUE

COURSE À LA DIRECTION DU PQ

Richard Legendre ne se ralliera à personne

HUGO MEUNIER

Richard Legendre n'a pas l'intention de se rallier à quiconque avant de franchir la ligne d'arrivée de la course à la direction du Parti québécois. Le candidat tente au contraire de remonter la piste en levant le voile sur le rôle central qu'il dit avoir joué dans le sauvetage de l'Impact de Montréal en 2001.

Il s'agit là d'un des exploits du député de Blainville, tel que relaté dans *Richard Legendre, L'humilité d'un gagnant*, une biographie-éclair réalisée en un mois et dont le lancement est prévu aujourd'hui à Montréal.

Un nouvel appui qui tombe à point pour le député de Blainville, qui traîne loin derrière André Boisclair et Pauline Marois dans les sondages. L'ouvrage de 122 pages, publié aux éditions Les Intouchables, ne cache pas ses intentions partisanes. « Les grands médias accordent une grande place à André Boisclair, mais on connaît moins Richard Legendre, qui fait pourtant le pont entre la jeunesse et l'expérience. Il faut qu'on sache un peu de quel bois il se chauffe ! » a lancé hier soir à *La Presse* l'auteur, Meeker Guerrier, qui appuie Richard Legendre. L'idée de publier la biographie vient de l'éditeur Michel Brûlé, aussi sympathique à la candidature de l'ancien ministre du Sport et du Loisir. « Je suis 100 % derrière lui, dit Michel Brûlé. Et je pense qu'on peut causer des surprises. »

L'ouvrage se divise en cinq chapitres, incluant une biographie du candidat. Une part importante est consacrée au programme proposé par Richard Legendre de même qu'à ses appuis politiques. « Je suis satisfait du résultat, Michel Brûlé voulait présenter le contenu de mon programme, ça donne une bonne idée de mon parcours », a souligné hier soir Richard Legendre.

Un parcours vraisemblablement teinté de quelques surprises, à commencer par le rôle de sauveur de M. Legendre pour la formation montréalaise de soccer l'Impact. « J'ai joué un rôle important dans la relance de l'équipe », nuance, avec humilité, l'ancien tennisman.

Le livre allègue qu'en 2001, le propriétaire de l'Impact, Joe Saputo, était sur le point de jeter l'éponge lorsqu'un coup de fil de Richard Legendre a changé la donne. En complément d'information hier, M. Legendre a expliqué que le gouvernement a alors consenti une aide financière de 1,3 million de dollars pour permettre à l'équipe de survivre. « Richard Legendre concevait mal que la seule équipe professionnelle de soccer soit mise au rancart, alors qu'il s'agissait du sport le plus pratiqué chez les jeunes garçons et filles, en plus d'être très populaire au sein des communautés ethniques », peut-on lire dans l'ouvrage.

Quant à la course actuelle, Richard Legendre a balayé d'un revers de la main un éventuel rapprochement stratégique avec le favori André Boisclair. « Je suis là pour gagner, pas question de me rallier ! » Rencontré hier à Laval, Louis Bernard a également écarté l'idée d'une alliance avec d'autres candidats.

Du théâtre pour la souveraineté

Le Parti québécois et le Bloc québécois ont tenu hier leur première activité de financement commune : une « fresque théâtrale souverainiste » mettant en vedette 14 comédiens, dont le député bloquiste Maka Kotto dans son propre rôle. Construite à partir de grands discours de politiciens québécois, la pièce était présentée devant les militants à l'école Mont-de-Lasalle, à Laval. Coût des billets : 175 $.

Avec la collaboration de Philippe Mercure

Le minuscule total pour 2 services
divisé par tout le plaisir que ça procure,
je retiens que c'est un excellent calcul,
me semble.

51,95 $ par mois
SANS FRAIS CACHÉS[1]

Sympatico Intermédiaire et ExpressVu

Internet Sympatico[MC] Intermédiaire
- Jusqu'à 4 fois plus rapide qu'Internet de base
- Vitesse constante[2]
- Services de sécurité GRATUITS avec mise à jour automatique: **Contrôle parental, Antivirus pour courriels, Bloqueur de fenêtres publicitaires et Antipolluriel**[3]
- Liberté de naviguer sans bloquer votre ligne téléphonique
- Installation facile et assistance technique 24/7

Télé numérique ExpressVu[MC]
- Jusqu'à 135 canaux
- Pause et reprise instantanée de la télé en direct
- Enregistrez jusqu'à 80 heures d'émissions

Location GRATUITE du récepteur vidéo personnel pendant 2 ans[4]
- Installation incluse et équipement garanti pour la durée de la location.

Épargnez 11 $ par mois de plus qu'avec l'offre de Vidéotron[MC].
Une économie de plus de 130 $ par année[5].

Magasins Espace Bell

1 888 603-8399

Bell
Et bien simple.[MC]

3351027A

L'offre est d'une durée limitée et est réservée aux nouveaux abonnés avec un engagement de 1 an à Sympatico Intermédiaire et de 2 ans à ExpressVu avec une programmation d'une valeur minimale de 32$/mois (programmation française). Services offerts aux clients résidentiels, là où la visibilité directe et la technologie le permettent. Prix/offre sujets à changements sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour tout engagement. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. [1]Des frais d'envoi de 15$ s'appliquent pour la trousse d'installation Sympatico lorsque vous commandez par téléphone. [2]La vitesse de téléchargement peut varier selon l'achalandage sur Internet. Capacité de 2 Go de téléchargement par mois; frais pour téléchargement en sus. [3]Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une sécurité absolue. [4]S'applique au modèle 5920; pour la location d'un autre modèle, un crédit jusqu'à concurrence de 10$/mois s'applique. Le client doit acheter une trousse de location, l'enregistrer entre le 1er octobre et 31 décembre 2005, et activer le système dans les 60 jours suivants; un crédit de 49,99$ s'applique alors sur le compte, avant les taxes. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 10$) s'applique par la suite. [5]En comparaison pour la 1re année.
Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. Vidéotron est une marque de commerce du Groupe Vidéotron Ltée.

3351030

L'AFFAIRE MARSHALL

Stupeur au palais de justice

Voici la dernière partie de notre dossier sur l'affaire Simon Marshall, ce jeune déficient mental qui a passé cinq ans derrières les barreaux pour des crimes qu'il n'avait pas commis.

JEAN-SIMON GAGNÉ
LE SOLEIL

QUÉBEC — Le 13 janvier 2004, au palais de justice de Québec, l'impensable se produit. Simon Marshall est acquitté de deux accusations d'agression sexuelle dont il s'était accusé quelques mois auparavant. La honte vient de changer de camp.

Ce matin-là, il flotte sur la cour une ambiance de grande première. Ou de grande déroute. La veille, presque sept ans jour pour jour après la première arrestation de Simon Marshall, le laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale a expédié au procureur de la Couronne, Dominic Bouchard, un rapport terriblement gênant.

L'ADN de l'homme qui a commis une agression sexuelle à la pointe du couteau dans l'ascenseur de Place Laurier, le 25 juillet 2003, n'est pas celui de Simon Marshall ! Le jeune déficient mental avait pourtant tout avoué. Avec moult détails. Le juge Mario Tremblay parle d'une situation exceptionnelle, qui exige des « mesures exceptionnelles ».

Le procureur de la Couronne, Dominic Bouchard, se rappelle soudain que l'identification de Marshall par les deux victimes de l'agression avait été « plus ou moins concluante », euphémisme pour dire que les jeunes femmes ne l'avaient pas reconnu. Il bafouille qu'en droit criminel, les aveux constituent « parfois » la meilleure preuve.

Aussi sonné que les autres, l'avocat de Simon Marshall, Jorge Armijo, explique que le matin même il a demandé à son client pourquoi il s'était accusé de crimes qu'il n'avait pas commis. « Il croit (qu'il les a commis), je pense », explique l'avocat. « Mon client souffre de graves troubles. Il avait des réserves, mais dès qu'on le confrontait, qu'on insistait un peu, il finissait par admettre que c'est lui qui avait fait les crimes. » Le juge entreprend d'expliquer à Marshall, assis au banc des accusés, en quoi consistent les tests d'ADN qui ont permis de l'innocenter.

Sept ans après le début de ses démêlés avec la justice, Marshall est un homme libre. Enfin, presque. Car la justice ne semble pas se résoudre à le voir partir. Même s'il vient d'être acquitté, le jeune homme se voit imposer 16 conditions de mise en liberté extrêmement sévères. Parmi celles-ci, notons l'obligation de prendre rendez-vous avec un psychiatre dans les 12 heures et celle de se trouver dans la demeure familiale de 16 h à 8 h, à moins d'être accompagné par son père ou sa mère.

Le juge et le procureur de Couronne ne cessent de parler de Marshall comme d'un individu dangereux. Ils rappellent aussi qu'il a été déclaré schizophrène en 1992. Apparemment, tout le monde s'accroche à l'espoir que cette affaire d'aveux démentis par l'ADN ne soit qu'un accident de parcours.

Sinon, comment ne pas remettre en cause la condamnation de 1997 ? Comme pour se convaincre lui-même, le juge Tremblay rappelle que « de toute évidence, il a commis les délits pour lesquels il a été condamné » (en 1997).

Règlements de comptes

La suite des choses prouvera le contraire. De révélations en révélations, c'est toute la preuve montée en 1997 qui va se désintégrer.

Un exemple parmi 100 ? Comment expliquer que personne n'ait tiqué en constatant que les « aveux » de Marshall reprenaient parfois mot pour mot les déclarations des victimes, comme si on lui avait mis les phrases dans la bouche ?

À relire les déclarations signées par le jeune homme, on se demande comment il pouvait se souvenir avec autant de précision de l'heure à laquelle il avait commis ses crimes, parfois cinq ans après les faits.

L'ampleur de l'erreur judiciaire ne peut plus échapper à qui que ce soit. Avant même l'acquittement complet de Simon Marshall, le 30 septembre 2005, l'heure des règlements de comptes a sonné. La recherche d'un bouc émissaire aussi.

En l'espace de 18 mois, pas moins de quatre enquêtes distinctes ont été instituées pour évaluer le travail des policiers et des avocats. Tout cela, alors que les appels pour instaurer une enquête publique se sont multipliés.

Le 21 septembre, le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, a annoncé la nomination de l'ex-juge Michel Proulx pour déterminer le montant des réparations qui seront versées à Simon Marshall.

En 1997, au début de ses démêlés avec la justice, Simon Marshall avait 23 ans. Malgré ses troubles mentaux, il travaillait dans une entreprise de recyclage, menait une vie à peu près normale. Sept ans plus tard, tout cela appartient à un monde englouti. L'homme qu'a recraché le système judiciaire à la fin de 2004 est méconnaissable. Simon Marshall a aujourd'hui 31 ans. Il continue à entendre des voix. Depuis sa libération, il a passé le plus clair de son temps à l'hôpital psychiatrique Robert-Giffard.

On sait comment briser un homme, même pour des crimes qu'il n'a pas commis et qui demeurent à ce jour impunis. Mais on ne connaît pas de recette pour en recoller les morceaux.

Sortez
vos orthèses.

Vous sacrifiez vos goûts pour votre confort ? Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans, peut vous aider. Dernières tendances, importations exclusives... ses maîtres-chausseurs vous offrent la plus belle et la plus vaste sélection de chaussures pour orthèses sur le marché. Faites-vous du bien, venez chez Pouliot aujourd'hui.

Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent • 514 848.0100 • 1 877 967.0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

3344436A

LE COLLANT
DENTELLE RAYÉE
12.99

Un bas qui apporte la touche pure mode de l'automne avec ses rayures de fantaisie ajourées en alternance de losanges et de côtes. Large bande de taille à tissage élastique confort, pointes renforcées, gousset de coton. Noir ou bleu jeans. P/M et G/T.

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3349795A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE , VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

AUJOURD'HUI À 13 h

Les jeunes en politique municipale

Entrevues avec des candidats à la mairie et aux conseils municipaux.

MAISONNEUVE 11 h 30

www.radio-canada.ca/maisonneuve Réalisation : Lucie Benoit

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

3350123A

ACTUALITÉS

Week-end automnal

PHOTO ANDRÉ TREMBALY, LA PRESSE ©

Le week-end de l'Action de grâce est venu refroidir les ardeurs de ceux qui croyaient que l'été ne nous quitterait jamais. Adieu records de chaleur, et place aux températures de saison. L'air interloqué, cet écureuil semble aussi avoir brusquement pris conscience de l'arrivée de l'automne. A-t-il commencé à temps ses provisions pour l'hiver ? Ou s'est-il laissé berner par les promesses d'un été sans fin ?

Politique sur les sans-abri réclamée

Il n'y a pas que la Old Brewery qui a besoin d'argent

PHILIPPE MERCURE

Ce n'est pas tous les jours que les sans-abri se font servir par des vedettes. Hier, ce sont les joueurs des Alouettes qui leur ont distribué des repas. Les responsables de l'aide aux sans-abri, pendant ce temps, criaient famine.

Cela fait maintenant sept ans que les joueurs des Alouettes se prêtent à cette activité sociale organisée par la mission Bon Accueil. Hier, David Lussier, coordonnateur des communications de l'organisme, a profité de l'occasion pour dénoncer le sous-financement de l'aide aux sans-abri.

Un premier appel avait été lancé la semaine dernière par la Mission Old Brewery. *La Presse* avait révélé que l'organisme envisageait de réduire ses services aux sans-abri cet hiver, et risquait même de fermer ses portes dans quelques années s'il ne recevait pas plus d'argent.

Hier, David Lussier a rappelé que la situation des deux autres grands organismes de soutien aux sans-abri de la métropole, le sien et la Maison du Père, est encore pire. « Comme la Maison du Père, nous recevons 16 000 $ par année du gouvernement du Québec, qui provient du programme de soutien aux organismes communautaires. Old Brewery reçoit 450 000 $ de ce même fonds », a-t-il dit hier.

Pour assurer ses services, la mission Bon Accueil compte donc sur les dons des particuliers. L'organisme héberge 165 sans-abri chaque soir, un chiffre qui monte à près de 200 pendant l'hiver. Old Brewery, de son côté, compte 253 lits.

M. Lussier se garde bien de vouloir lancer une compétition entre organismes. « C'est bien tant mieux s'ils reçoivent plus d'argent. De toute façon, nos trois organismes travaillent en partenariat. Ce qu'on demande, c'est qu'une politique soit émise pour les sans-abri », dit M. Lussier, qui aimerait voir par exemple une somme fixe par individu par soir versée aux organismes.

« On ne demande pas au gouvernement de nous prendre en charge et d'assumer tous nos coûts, explique-t-il. On lui demande seulement de fournir une partie des fonds, pour que nous puissions nous attaquer sérieusement à l'itinérance et ses problématiques. »

Car les sans-abri, plaide M. Lussier, ont besoin de plus qu'un lit, un repas et un toit temporaire. « Il faut faire un suivi personnel psychosocial pour amener les sans-abri à faire des progrès. Mais pour ça, il faut des intervenants. Et ce sont des postes qui sont très peu subventionnés. Il faut trimer pour aller chercher ces fonds-là. Même le public de Montréal tient à donner pour soutenir des services très concrets comme la nourriture et l'hébergement », dit-il.

AVALON. MÊME UN ESSAI ROUTIER DEVIENT UNE RÉFÉRENCE.

TOYOTA

MOTEUR V6 DE 268 CHEVAUX. SIÈGES EN CUIR CHAUFFANTS. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉTONNANTE. LA TOYOTA AVALON 2006 DÉBORDE D'OPULENCE JUSQUE DANS SES MOINDRES RECOINS ET VOUS OFFRE DE GRANDES SENSATIONS SUR LA ROUTE. SI VOUS CHERCHEZ LA MEILLEURE FAÇON DE VOUS GÂTER, VENEZ FAIRE L'ESSAI DE L'AVALON… ET PRÉPAREZ-VOUS À UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE INÉGALÉE.

ESSAYEZUNEAVALON.CA

3348183A

SOMMET INTERNATIONAL DES PORTIERS

Place à la formation

HUGO MEUNIER

L'adoption d'un projet de loi, attendu à l'automne, fera en sorte qu'il ne suffira plus de mesurer 6 pieds 2 et de peser 300 livres pour être videur dans un bar. C'est en substance le message que veut envoyer l'Association de protection des portiers du Québec, à l'occasion du premier Sommet international des portiers, qui se déroule à Laval jusqu'à demain. Bien accueilli dans le milieu des portiers, le projet de loi 88, nommé *Loi sur la sécurité privée*, accordera un meilleur encadrement aux videurs, en leur fournissant notamment une formation plus rigoureuse. Hier au Sheraton de Laval, ils étaient une trentaine à suivre différents ateliers. Pendant que quelques colosses pratiquaient des clés de bras et autres techniques de défense, d'autres se faisaient enseigner les vertus de la communication, préconisée avant d'en découdre physiquement avec un client turbulent, éméché ou sous l'emprise de la drogue. « Ça permet d'éviter des incidents malheureux avec le public et l'usage excessif de violence », a expliqué Constant Gagné, président de l'Association, en référence à l'agression sauvage d'un portier de Sainte-Foy à l'endroit d'un client il y a quelques semaines. Le client s'est retrouvé dans le coma après une fracture du crâne.

« Avant ça prenait un bon physique pour être portier, maintenant ça prend une bonne tête », a résumé M. Gagné, portier depuis 22 ans.

Depuis 2003, c'est l'agence Action Sécurité Investigation qui veille à la formation des portiers. Une centaine d'entre eux devrait être au Sommet.

Suivre, jamais. **audicanada.ca**

25 quattro

Audi

Célébrez les 25 années d'avance de quattro.

La Audi A4 2.0 T quattro[MD] démontre que contrôle est synonyme de puissance accrue. Avec un moteur turbo de 200 chevaux doté de la technologie moteur FSI[MD], une boîte manuelle ou automatique Tiptronic[MD] à six vitesses et des qualités de meneuse héritées de 25 ans de traction intégrale quattro, la A4 est réservée aux conducteurs qui savent conjuguer le verbe mener. Les plus grands ne suivent jamais.

Avantage Audi :
Services d'entretien périodique sans frais
pendant 4 ans
ou 80 000 km†

Louez une Audi A4 2.0 T quattro 2006
pour
$479 par mois*
location de 36 mois
S.A.C. Taux de location de 4,5 %

Faites l'expérience de 25 ans de puissance et de contrôle avec la traction intégrale quattro sur audicanada.ca.

Offre valide jusqu'au 31 octobre 2005.

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 364-7777
www.audiprestige.com

Les Automobiles Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 270-3566
www.popularaudi.com

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Route 116
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-7553
www.niquet.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

Visitez concessionnairesaudimontreal.com

3350588A

*Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 36 mois au taux annuel de 4,5 %. Acompte de 3 625 $ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 550 $, première mensualité de 479 $ et frais de transport de 700 $. Obligation totale découlant du bail : 17 244 $. Montant total dû au début du bail : 4 994 $. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 2.0 T 2006 de 40 750 $ avec quattro. Sujet à l'approbation du crédit (S.A.C.) Taux de location de 4,5 %. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 31 octobre 2005. Frais de 0,20 $/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « quattro », « A4 », « FSI » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « Tiptronic » est une marque déposée de Dr. Ing. h. c. F. Porsche AG. © Audi Canada 2005. †Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

AUJOURD'HUI

Le retour du Canadien à Montréal
Chroniques et reportages à l'occasion du premier match ce soir.

DÉSAUTELS 15 h

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/desautels

Réalisation : Ginette Viens

3350129A

SUITES DE LA UNE

Les écoles privées sont toujours aussi populaires, selon un sondage

ÉCOLES
suite de la page A1

Seuls 23 % des répondants — avec une pointe à 25 % dans le Grand Montréal — croient que le privé nuit au public. C'est tout de même 7 % de plus qu'en 1996, lors d'un précédent sondage de la même firme.

Le privé est, en fait, plus populaire que jamais. Près du tiers (32 %) des parents interrogés envoient leurs enfants au privé, une « montée fulgurante » de 12 % en sept ans, souligne le sondage. Si ce taux est plus élevé que la moyenne québécoise (qui est de 16 % au secondaire privé en 2004-2005), c'est parce que seuls les gens des grandes régions de Montréal, Québec, de la Mauricie et de l'Estrie ont été interrogés. Ailleurs, il y a peu d'écoles privées.

« Cela confirme ce qu'on perçoit à nos tests de classement : l'engouement pour le privé semble se maintenir », dit Jean-Marc St-Jacques, président de la FEEP. Cet automne, au collège Bourget de Rigaud, 335 familles sont allées aux portes ouvertes, une hausse de 7 % par rapport à l'an dernier.

Moins de 80 000 $

Les Québécois qui choisissent le privé ne sont pas tous riches, puisque 68 % ont un revenu familial brut de moins de 80 000 $, selon ce sondage. C'est l'encadrement des élèves (meilleur qu'au public selon 65 % des répondants) qui les séduit. Par contre, l'implication des parents et la sécurité n'y sont pas mieux jugées qu'au public. Ceux qui ont choisi le public pour leurs enfants l'ont fait... parce que le privé est trop cher (45 % des cas). Un répondant sur cinq (19 %) affirme plutôt que c'est parce que l'école publique est très bonne. D'autres (10 %) jugent qu'au primaire, le privé « n'est pas nécessaire », mais qu'ils iront au privé au secondaire.

Ce sondage Léger Marketing a été mené du 1er au 13 août 2005, auprès de 1701 personnes des grandes régions de Montréal, Québec, de la Mauricie et de l'Estrie, pour la FEEP. Sa marge d'erreur est de 2,38 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

ÉCOLE PUBLIQUE

Raisons invoquées par les parents qui n'ont pas choisi l'école privée (maximum de trois raisons par personne)

> C'est trop cher : 45 %
> L'école publique est très bonne, je préfère le public : 19 %
> C'est loin de la maison, l'école publique est à proximité : 12 %
> Au primaire ce n'est pas nécessaire, ils iront au privé au secondaire : 10 %
> C'est le choix de l'enfant, il voulait être avec ses amis : 8 %
> Des programmes et services sont offerts au public seulement : 6 %
> Pour que les enfants soient dans le vrai monde : 5 %
L'enfant a eu des difficultés au privé, n'a pas été accepté : 3 %

Note : 420 parents ont été sondés par Léger Marketing.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

Selon un sondage Léger Marketing, près du tiers (32 %) des parents interrogés envoient leurs enfants au privé, une « montée fulgurante » de 12 % en sept ans.

Ottawa ne veut pas de trace écrite pour un contrat de 132 000 $

CONTRAT
suite de la page A1

Le gouvernement écorché

Le gouvernement libéral a déjà été écorché pour de précédents contrats avec des firmes d'experts-conseils qui précisaient qu'il ne devait y avoir aucun document écrit.

Dans son rapport de février 2004 sur les activités de commandite fédérales, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, avait dévoilé cinq contrats entre le ministère des Finances et le groupe Earnscliffe afin de fournir des séances d'information « verbales », sans document écrit. À l'époque, Paul Martin était ministre des Finances et Earnscliffe, dont le personnel était composé de partisans de M. Martin, était souvent sollicité pour des contrats.

Dans une enquête antérieure sur le scandale des commandites, en 2002, Mme Fraser avait aussi découvert des ententes prévoyant des services-conseils « verbaux » de la part de Groupaction, société de publicité de Montréal qui avait touché un paiement de 1,6 million de dollars. Et personne n'a jamais trouvé de copie d'un rapport de Groupaction pour lequel le gouvernement a versé 550 000 $.

Selon M. Williams, le contrat des Affaires indiennes et du Nord démontre que le supposé grand ménage dans les méthodes d'approvisionnement du gouvernement fédéral est de la frime.

Une porte-parole du Conseil du Trésor, instance qui établit les pratiques gouvernementales en matière d'approvisionnement, a refusé de dire si les rapports « oraux » sont conformes aux règlements. Mais Michelle Laliberté a indiqué que le ministère des Affaires indiennes et du Nord doit pouvoir démontrer aux vérificateurs que le travail payé a effectivement été effectué.

Aux Affaires indiennes et du Nord, une porte-parole a assuré que le contrat avec Totem Hill, qui se poursuit, respecte toutes les normes du Conseil du Trésor. Dominique Lemieux a ajouté qu'outre le rapport oral, d'autres aspects du contrat ont conduit à la production de documents écrits, que le Ministère conserve dans ses classeurs.

MONTEZ. SURTOUT QUE NOTRE TAUX NE PEUT DESCENDRE PLUS BAS.

Modèle GT illustré

0%
de financement à l'achat† ou à la location*

–OU–

MAZDA MPV GX 2005
LOUEZ À PARTIR DE
279$
par mois, pour 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 595 $
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Modèle GT illustré

★★★★★
Indice de sécurité le plus élevé lors d'essais de collision♦

3350279A

mazda
www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup plus chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

†0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur les Mazda MPV 2005 neuves. Financement à l'achat consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat : Mazda MPV : 10 000 $ pour un terme de 60 mois : 166,67 $/mois. *Taux de location personnalisée Mazda : 0 % de financement à la location pour 60 mois sur les Mazda MPV 2005 neuves. Offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda MPV GX (UAXZ75AA00) 2005 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. ♦Essais menés sur la Mazda MPV 2005. La NHTSA a décerné à la Mazda MPV la cote la plus élevée aux essais de collisions frontales et latérales. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 11 octobre 2005.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

Viagra gratuit pour les anciens combattants

PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement fédéral a remboursé pour 4 millions en achats de Viagra par les anciens combattants des forces armées canadiennes depuis l'an 2000, soit l'équivalent de 280 000 comprimés.

La petite pilule bleue ne fait pas qu'améliorer les moments intimes entre époux, mais elle lève les barrières sociales quand vient le temps de discuter de sexualité. Cela veut dire que les anciens combattants avaient raison de se battre pour que ce médicament soit remboursé, affirme Cliff Chadderton, PDG des Amputés de guerre du Canada et président du Conseil national des associations d'anciens combattants. Depuis qu'il rembourse le médicament, le ministère des Anciens Combattants se montre très coopératif et va même jusqu'à aider les couples à explorer leur sexualité dans leur âge mûr, indique M. Chadderton.

Condamnés à travailler ensemble?

Pour contrer la concurrence, Ottawa et les provinces devront coopérer

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités ne peuvent plus se permettre de travailler en vase clos. La concurrence féroce que s'apprêtent à livrer les pays émergents comme la Chine condamne Ottawa et les provinces à travailler plus que jamais ensemble, même dans les domaines qui sont de compétence provinciale.

C'est du moins ce que soutient le ministre d'État responsable des infrastructures et des collectivités, John Godfrey, qui multiplie les invitations et les propositions de partenariat aux provinces depuis sa nomination au cabinet de Paul Martin l'an dernier.

M. Godfrey, qui participera à une importante conférence internationale de deux jours sur les villes durables qui s'ouvre jeudi à Montréal, affirme que ce n'est pas un nouveau prétexte pour Ottawa dans le but d'intervenir dans les champs de compétence des provinces.

Le ministre reconnaît que certaines provinces, a priori le Québec, peuvent être méfiantes de tout ce que propose le gouvernement fédéral, mais la mondialisation des échanges exige une plus grande collaboration entre les acteurs fédéraux et provinciaux. « Nous sommes obligés de travailler ensemble. Nous ne vivons plus dans un monde cartésien. Nous avons tous une certaine responsabilité dans tous les grands dossiers. Nous sommes condamnés à travailler ensemble. Hélas ! Ou c'est tant mieux ! » a affirmé M. Godfrey dans une entrevue accordée à *La Presse*.

« Nous sommes condamnés à travailler ensemble. Hélas ! Ou c'est tant mieux ! » - John Godfrey

Le ministre a soutenu que l'ambition d'Ottawa n'est pas de dicter aux provinces ses propres priorités dans des domaines tels l'environnement, les infrastructures, le logement social ou encore l'éducation. Le gouvernement fédéral veut d'abord et avant tout appuyer les ambitions des provinces. « Notre point de départ est le respect des compétences des provinces. Nous voulons appuyer le Québec et les villes canadiennes ».

M. Godfrey donne en exemple les ententes que le fédéral a signées avec la plupart des provinces sur le transfert d'une partie de la taxe d'essence aux municipalités. Il a souligné qu'Ottawa a conclu une entente différente avec chaque province afin de bien respecter les besoins spécifiques de celles-ci.

Le ministre affirme d'ailleurs avoir tiré des leçons importantes des négociations souvent ardues qu'il a pilotées pour conclure des ententes avec les provinces. Ces leçons risquent d'ailleurs de révolutionner la façon de faire les choses à Ottawa à l'avenir. Selon M. Godfrey, le gouvernement fédéral ne peut pas appliquer d'un bout à l'autre du pays des programmes uniformes concoctés dans les tours d'ivoire d'Ottawa. « S'il y a une chose que j'ai apprise, c'est que chaque province a des défis qui sont tout à fait spécifiques. Au Manitoba, vous avez une grande ville, Winnipeg. Il y a trois villes importantes au Nouveau-Brunswick. Alors, il faut prendre les choses comme elles le sont. Il faut travailler étroitement en comprenant bien la structure, la culture, les habitudes, l'évolution des relations à l'intérieur de chaque province. Cela veut dire qu'on ne peut pas appliquer de solution uniforme à travers le pays. »

En ce qui a trait à l'avenir des villes et à leur importance pour la croissance économique du pays, M. Godfrey a soutenu que le gouvernement fédéral a négligé ce dossier pendant trop longtemps. Le rattrapage doit se faire au moment où le Canada doit affronter deux défis de taille en même temps : le vieillissement de la population et la concurrence de pays tels que la Chine et l'Inde. D'où l'obsession d'Ottawa de conclure avec les provinces un nouveau pacte fiscal pour transférer de l'argent aux municipalités.

La conférence internationale, organisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), réunira les élus du gouvernement fédéral, des provinces et du monde municipal et comptera des représentants de 23 pays.

Mon spa, c'est avant tout une affaire de plaisir.

Et ça l'est encore plus avec ma carte Affaires Voyages RBC®.

« J'ai vraiment bien fait de prendre la carte *Visa** Platine Affaires Voyages^mc RBC Banque Royale® pour régler séparément mes dépenses d'entreprise. Comme elles sont toutes regroupées dans un relevé à part, ça simplifie ma gestion… et ça fait le bonheur de mon comptable !

En plus, les points RBC Récompenses® de ma carte Voyages personnelle s'ajoutent à ceux de ma carte d'entreprise. Donc, j'obtiens plus vite des primes-voyages pour partir où je veux et quand je veux, en choisissant ma compagnie aérienne et mes dates. Il n'y a jamais de période d'interdiction, ni de limite de sièges !

Avec RBC, c'est moi qui me fais dorloter ! »

– Peter James Chang, propriétaire de Totto Spa & Salon

Demandez dès aujourd'hui votre carte Affaires Voyages RBC. Composez le 1-800-ROYAL® 2-0 ou rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/choix-affaires.

La carte Affaires Voyages, c'est tellement mieux. La preuve ? Vous recevrez 10 000 points RBC Récompenses en prime à l'adhésion et 5 000 points au premier renouvellement.**

3351002

JE CHOISIS RBC^mc

RBC Banque Royale

** Pour que vous soyez admissible à l'offre de points RBC Récompenses en prime, votre demande de carte *Visa* Platine Affaires Voyages RBC Banque Royale doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er septembre et le 31 décembre 2005. Les clients déjà titulaires de la carte *Visa* Affaires Voyages au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion seront crédités à la première carte émise au demandeur d'entreprise ; ils apparaîtront sur le premier relevé *Visa*. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à cette même carte une fois que les frais annuels auront été perçus. Dans le cas où l'entreprise serait détenue en copropriété, un seul propriétaire d'entreprise bénéficiera de la possibilité de combiner les points de sa carte personnelle et de sa carte d'entreprise. Les cartes supplémentaires ne sont pas admissibles à l'offre de points en prime à l'adhésion et au renouvellement ; elles ne donnent pas la possibilité d'additionner les points d'une carte personnelle à ceux d'une carte d'entreprise. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

3348138A

MONDE

Le Maroc refoule des immigrants africains

D'APRÈS L'AFP

OUJDA, Maroc — Un pont aérien a commencé à rapatrier hier les clandestins sénégalais et maliens à partir de Oujda, dans le nord-est du Maroc, pendant que des centaines d'autres étaient convoyés à travers le désert, dans le sud, vers les frontières avec l'Algérie et la Mauritanie.

En pleine crise de l'immigration, le ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, est arrivé à Rabat pour y rencontrer son homologue marocain, Mohamed Benaissa, afin d'évoquer une « série de mesures sécuritaires et de coopération ».

Un Boeing 737 de la compagnie nationale marocaine s'est posé à Dakar avec les 140 premiers clandestins sénégalais. Une autre rotation vers le Sénégal était prévue hier soir. Au total, trois vols sont prévus pour le Sénégal dans les 48 heures et trois autres ramèneront des Maliens vers Bamako, a indiqué une source de sécurité marocaine.

Ayant quitté leurs pays respectifs il y a plusieurs mois, parfois plusieurs années, pour fuir la misère, les quelque 1200 immigrants sénégalais et maliens avaient été transférés dimanche et hier en autocar vers cette ville proche de la frontière algérienne.

Beaucoup d'entre eux avaient été récupérés samedi dans le désert vers lequel, selon eux, les autorités marocaines les avaient chassés, sans eau ni nourriture.

Ils ont été installés dans deux centres situés dans le sud-ouest de la ville. Un journaliste a constaté qu'ils avaient reçu un matelas, de la nourriture, de l'eau et avaient pu prendre des douches.

Plus malchanceux, des centaines d'autres immigrants africains ont été conduits vers des zones désertiques aux confins de l'Algérie et de la Mauritanie.

Selon une source policière à Guelmim, à 700 km au sud-est de Rabat, 247 immigrants ont été laissés hier par les autorités marocaines à la frontière avec l'Algérie.

Arrivés au terme d'une nuit de voyage à bord d'autocars convoyés par des gendarmes, ils ont été conduits dans les secteurs désertiques d'Assa et Zag, à une centaine de km au sud-est de Guelmim, puis « déposés » à la frontière avec l'Algérie.

Libération de soldats enlevés au Darfour

D'APRÈS AFP

KHARTOUM — Les 38 membres de la force de paix africaine enlevés par des rebelles au Darfour ont été libérés, mais le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est dit « profondément préoccupé » par la « détérioration de la situation sécuritaire ».

Cet organe de l'UA, qui a tenu une réunion d'urgence sur le Darfour, « condamne sans réserve le meurtre de deux membres du contingent nigérian, et la tendance nouvelle et grave de politique de tirs délibérés sur la Mission au Soudan », a déclaré Koffi Esaw, ambassadeur du Togo en Éthiopie, dont le pays présidait la réunion.

Lors d'une conférence de presse hier à Genève, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a qualifié de « totalement inacceptable » l'enlèvement de membres de la force de paix africaine au Darfour, appelant Khartoum à mieux y assurer la sécurité.

La France a appelé toutes les parties en conflit au Darfour à cesser les attaques « inacceptables » contre la mission de l'UA.

À Washington, le porte-parole adjoint du secrétariat d'État, Adam Ereli, a « fermement condamné » ces violences et mis en cause le Mouvement pour la libération du Soudan (SLM) et un groupe dissident du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), deux groupes rebelles du Darfour en lutte contre le gouvernement du Soudan.

L'Union africaine a accusé des membres d'un groupe dissident du JEM d'être à l'origine des enlèvements. « Des éléments contrôlés par Mohammed Saleh ont capturé les soldats de l'UA et se sont emparés de certains de nos véhicules », a dit un responsable.

Entre-temps, coup de théâtre hier à l'ONU : plusieurs pays, dont les États-Unis, se sont opposés à ce que le Conseil de sécurité entende une déposition sur le Darfour du responsable pour la prévention du génocide, Juan Mendez.

Lors de consultations sur le Soudan convoquées à cause de la détérioration de la situation au Darfour, le Conseil a entendu comme prévu un rapport du sous-secrétaire général chargé des opérations de maintien de la paix, Hedi Annabi, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Mais la Chine, la Russie, l'Algérie et les États-Unis ont objecté à l'idée que Juan Mendez, conseiller spécial de Kofi Annan pour la prévention du génocide, fasse lui aussi une déposition, alors que Annan avait lui-même demandé par lettre, la semaine dernière, que Juan Mendez s'adresse au conseil, ont indiqué à la presse plusieurs diplomates.

Cette situation a causé une petite sensation au siège de l'ONU car, depuis des mois que le conflit du Darfour est à l'ordre du jour du conseil, Alger, Pékin et Moscou se distinguent par leur hostilité à tout durcissement vis-à-vis de Khartoum, alors que Washington était au contraire en pointe sur cette question.

Les enlèvements au Darfour sont survenus dimanche au lendemain d'une embuscade contre une unité de la force africaine.

Pour obtenir le résultat prévu, il vous faut
le revenu voulu.

Le jour est venu de décider où vous mèneront vos placements. Quel que soit le résultat prévu, vous devez commencer par le revenu voulu. Songez aux Fonds Fidelity de revenu. Demandez plus de détails à votre conseiller ou à votre employeur.

Fidelity INVESTMENTS

fidelity.ca

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR Corp.

3348439A 3350005

Le Journal de France 2
Tous les soirs 18 h 30

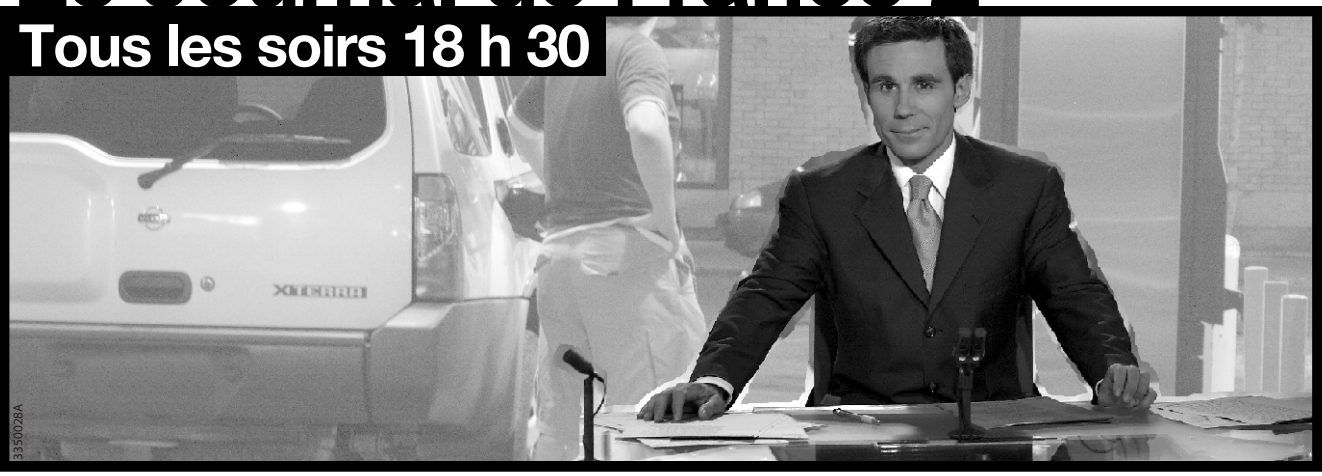

TV5.ca

Avant TV5, Michel était plutôt limité dans ses sources d'information.

3350028A

Le régime de retraite simplifié :

un atout pour les PME !

Jusqu'à présent, peu de petites ou moyennes entreprises offraient un régime de retraite à leurs employés. Mais voilà que le contexte change : comme la demande pour la main-d'œuvre qualifiée s'accroît, les entreprises ont besoin d'arguments convaincants pour l'attirer et la garder. Or, pour la plupart des travailleurs, un bon plan de retraite est une priorité, surtout quand on sait qu'au pays, c'est une véritable vague de départs à la retraite qui s'annonce au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, le régime de retraite simplifié (RRS) est une option des plus intéressantes pour les PME qui veulent rester dans la course.

Un véritable régime de retraite pour les PME

Près de 60 % des travailleurs québécois sont couverts par un régime collectif de retraite : régime complémentaire de retraite, REER collectif ou régime de participation différée aux bénéfices (RPDB). La proportion varie selon la taille de l'entreprise. Seulement 25 % des PME ont un régime collectif de retraite alors que ce taux est de 96 % dans les grandes entreprises. C'est dans cet esprit qu'en juin 2004 la Régie des rentes du Québec (RRQ) a modifié le régime de retraite simplifié pour permettre aux entreprises de toute taille d'offrir un véritable régime de retraite à leurs travailleurs.

« Nous voulions offrir un outil de retraite économique, souple et adapté aux besoins des PME et de leurs employés, dit André Lorquet, directeur des régimes de retraite à la RRQ. Je crois que nous avons réussi : comme le régime de retraite simplifié est administré par des établissements financiers, c'est facile et peu coûteux pour l'employeur. Et, comme tout régime complémentaire de retraite, il assure des droits minimaux aux participants. La Régie veille, bien entendu, au respect des exigences de la loi. »

Simplicité et souplesse pour l'employeur et les employés

L'entreprise peut adapter son régime de retraite simplifié à sa situation. Ainsi, c'est l'employeur qui décide des paramètres de son RRS, comme les conditions d'adhésion et le taux des cotisations patronale et salariale. Celles-ci sont fixées à l'avance, puisqu'il s'agit d'un régime à cotisation déterminée.

Ensuite, l'employeur n'a qu'à percevoir la cotisation des employés et à la transmettre, avec la sienne, à l'établissement financier. En plus de sa cotisation patronale, l'employeur peut verser, une cotisation supplémentaire au compte de tout participant.

Autre élément important : comme les cotisations patronale et supplémentaire de l'employeur sont immobilisées, elles ne peuvent être retirées qu'à la retraite, garantissant ainsi un véritable revenu de retraite au participant. Quant à la cotisation salariale de l'employé, l'employeur décide si elle est immobilisée ou non.

L'employé bénéficie aussi d'avantages appréciables : il décide du placement des sommes portées à son compte ; il peut également y verser des cotisations volontaires non immobilisées et y regrouper des sommes accumulées dans d'autres instruments financiers destinés à la retraite. En somme, il participe activement à la gestion de son épargne-retraite.

Et plus économique…

Pour l'employeur, le RRS est souvent plus économique qu'un REER collectif ou qu'une augmentation de salaire, car il ne paie pas de taxes salariales sur les cotisations qu'il y verse. Voilà pour lui une économie non négligeable qui compense les coûts associés au régime.

Le RRS vu par un consultant : des avantages pour l'entreprise

Lorsqu'ils décident de mettre en place un régime complémentaire de retraite, bien des employeurs font appel à un consultant, question de choisir, d'une part, le régime approprié à leurs besoins et d'autre part, leur fournisseur. L'une de ces spécialistes, Michèle Frenette, vice-présidente en rentes collectives du Regroupement des consultants en avantages sociaux du Québec (RCASQ), estime que le régime de retraite simplifié (RRS) offre des avantages incontestables à la PME.

« Avec le régime de retraite simplifié, les employeurs bénéficient d'un outil de gestion des ressources humaines assorti d'avantages économiques. Ainsi, il leur est beaucoup plus facile de recruter et de conserver des gens de valeur au sein de l'entreprise. Gérer les départs à la retraite est également plus aisé lorsque les employés disposent d'un montant accumulé à cette fin. »

Elle ajoute que le RRS permet à l'employeur de réaliser des économies, car il n'a pas de taxes salariales à verser sur ses cotisations, qui sont également déductibles d'impôt : « on calcule en général qu'un dollar versé par l'employeur à titre de salaire ou encore dans un REER collectif coûte en réalité jusqu'à 1,20 $, alors qu'un dollar versé dans le RRS coûte 1 $. Voilà un avantage important. »

Autre avantage à ne pas négliger, rappelle Michèle Frenette, le RRS peut servir d'incitatif :
« L'employeur a la possibilité de verser, à sa discrétion, des cotisations supplémentaires dans le compte des participants. Il peut donc le faire, par exemple, en fonction du rendement des employés ou de la rentabilité de l'entreprise. »

Michèle Frenette

Mise en place d'un RRS chez Diagnocure

L'entreprise Diagnocure, de Québec, se spécialise dans le développement de tests diagnostiques en détection précoce du cancer, un créneau où le personnel qualifié est assez rare. Il lui fallait donc offrir des avantages concurrentiels.

« Notre choix s'est arrêté sur le régime de retraite simplifié (RRS), car il répondait pleinement aux objectifs que l'entreprise s'était fixés, explique Paule De Blois, directrice des ressources humaines et coordonnatrice des opérations. Comme le régime est à cotisation déterminée, nous avons une idée assez précise des montants que nous aurons à verser, ce qui rassure la direction. Le conseil d'administration voulait éviter tout scénario potentiel de déficit. »

Chez Diagnocure, la cotisation de l'employeur augmente proportionnellement à celle de l'employé. Après consultation auprès du personnel, l'entreprise a choisi de ne pas immobiliser la cotisation salariale. En effet, les employés sont relativement jeunes (moyenne d'âge inférieure à 40 ans). Ils préfèrent avoir la possibilité de retirer des sommes de leur compte. Voilà, constate Paule De Blois, un exemple de la souplesse qui a fait pencher la balance en faveur du RRS.

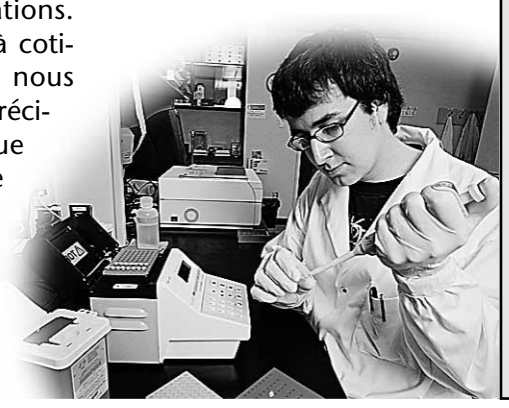

Avantages du régime de retraite simplifié (RRS)

POUR L'EMPLOYEUR

- **Facilité de mise en place comparable au REER collectif**
- **Souplesse : l'employeur choisit les paramètres de son RRS**
- **Peu de tâches administratives**
- **Économie : pas de taxes salariales sur les cotisations qu'il verse**
- **Cumul de certains avantages du REER collectif et du RPDB**
  - **Possibilité de ne pas immobiliser la cotisation salariale**
  - **Possibilité de verser une cotisation supplémentaire**
- **Outil de gestion des ressources humaines pour attirer, retenir et motiver la main-d'œuvre**

POUR L'EMPLOYÉ

- **Avantages d'un véritable RCR :**
  - **Cotisation obligatoire de l'employeur**
  - **Revenu de retraite assuré par l'immobilisation des cotisations de l'employeur**
  - **Insaisissabilité des sommes portées au RRS**
  - **Solde du compte versé au conjoint ou aux ayants cause en cas de décès**
  - **Cotisations déductibles des revenus aux fins de l'impôt**
  - **Surveillance de la RRQ assurant la protection des droits**
- **Possibilité de retirer des sommes du compte non-immobilisé**
- **Participation active à la gestion de son épargne-retraite**

Le régime de retraite simplifié :

Une combinaison gagnante pour les PME…

qui fait de vous un employeur de choix !

Régie des rentes Québec

Pour plus d'information ou pour obtenir la brochure sur le régime de retraite simplifié, cliquez sur **www.rrq.gouv.qc.ca** ou téléphonez au **(418) 643-8282**

3332129

C'EST LA GUERRE... TOUS LES JOURS !

Il n'y a pas que l'Irak ou la Colombie.

La guerre est omniprésente sur la planète. Une trentaine de conflits sont en cours, selon une classification des Nations unies, de la Tchétchénie aux Philippines en passant par le Soudan, le Congo et le Moyen-Orient. Les trois quarts des victimes sont des civils non armés. Le terrorisme qui frappe sporadiquement les pays occidentaux fait partie d'une catégorie à part. Selon un modèle mathématique des attentats terroristes mis au point par l'Institut de physique de Grande-Bretagne, une attaque terroriste aussi grave que celle du 11 septembre 2001 à New York devrait survenir dans un pays du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) d'ici sept ans.

— François Berger

Sources : GlobalSecurity.org, *The Economist*

Trois policiers de La Nouvelle-Orléans accusés de voies de fait plaident non coupable

ASSOCIATED PRESS

LA NOUVELLE-ORLÉANS — Trois policiers accusés de voies de fait sur un citoyen lors de son arrestation ont plaidé non coupable hier.

La scène, croquée sur vidéo par une équipe de télévision de l'Associated Press, montre deux policiers matraquant l'homme de 64 ans à plusieurs reprises, pendant qu'un autre policier tente de repousser les journalistes.

Après une courte audience hier, le procès des trois policiers a été fixé au 11 janvier. Les trois hommes ont pu recouvrer la liberté après avoir versé une caution. Ils n'ont offert aucun commentaire à la presse.

Les trois policiers ont été suspendus de leurs fonctions sans salaire dimanche, a indiqué un porte-parole de la police de La Nouvelle-Orléans, Marlon Defillo. La force a promis de faire enquête sur cette affaire.

Le corps de police de La Nouvelle-Orléans fait depuis longtemps l'objet de plaintes de brutalité policière et de corruption. Il a aussi grandement souffert des effets de l'ouragan *Katrina* et le surintendant Eddie Compass a remis sa démission le mois dernier.

« La scène tournée par notre caméraman est extrêmement troublante, a estimé un responsable d'AP. Nous sommes encouragés de voir que l'affaire est prise au sérieux et qu'il y aura une enquête criminelle. »

La présumée victime de l'agression policière, Robert Davis, a été accusée d'ivresse sur la voie publique, d'avoir résisté à son arrestation, de menaces et de voies de fait sur un policier.

Quelque 300 policiers de La Nouvelle-Orléans sont morts, ont abandonné leur poste ou ont tout simplement disparu depuis le passage de l'ouragan *Katrina*. Plusieurs de ceux qui sont restés ont dû dormir dans leur voiture et travaillaient 24 heures sur 24 après l'ouragan. Les trois quarts d'entre eux n'ont plus de maison et leur famille est éparpillée un peu partout au pays.

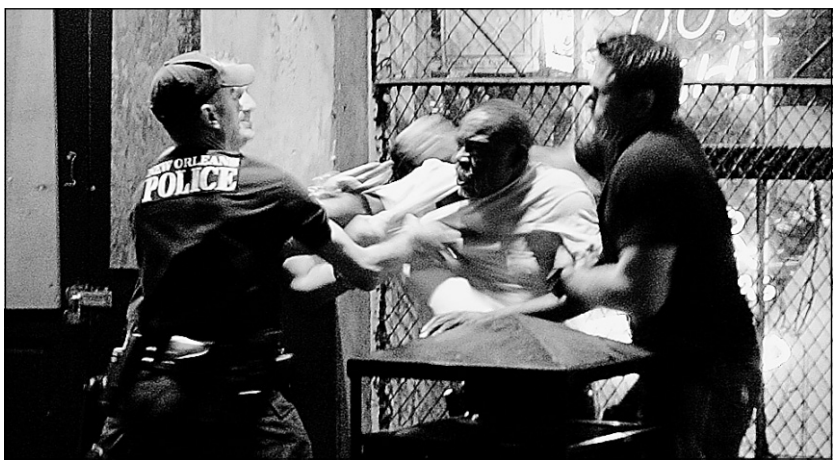

PHOTO MEL EVANS, AP

Les trois policiers qui ont arrêté Robert Davis samedi et qui ont été accusés de voies de fait ont plaidé non coupable, hier, à La Nouvelle-Orléans.

Bouh !

~~15$~~ 0$

~~30$~~ 15$

~~50$~~ 25$

Avec Entente Fido®

Faites vite !

Cette offre disparaîtra le 1er novembre.

Plus 6 mois illimités.

Appels locaux, messages textes et images à l'activation d'un forfait à partir de 25 $ par mois.

fido®

Composez le **1 888 945-FIDO** (3436) ou achetez sur **fido.ca**

Valide du 1er octobre au 1er novembre 2005, jusqu'à épuisement des stocks, avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. L'offre d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités pendant six mois prend fin le 1er novembre 2005 et s'adresse aux nouveaux clients qui font activer un forfait mensuel de temps d'antenne de 25 $ ou plus avec Entente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant six mois, de ce qui suit : (i) messages textes d'un mobile envoyé du Canada à un client d'un fournisseur canadien ou américain ; (ii) appels locaux au sein de la zone de couverture numérique Fido, à l'exception du réseau élargi ; (iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un autre mobile au Canada. Sous réserve de la politique d'utilisation équitable de Fido. Appareil compatible MMS requis. Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, les frais mensuels du service d'urgence 911 (50 ¢) et d'accès au réseau (6,95 $) ainsi que les autres frais applicables sont en sus. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

La Cabine Téléphonique · Foxcom · CellulMax · Fidel Communication · Action-Page · Kiosque Place Longueuil · Positive Électronique · Future Shop · teleplus · Celtel Mobilité · Monde Digital · Airflex · B Mobile · Best Buy · Zone Mobile

3352192A

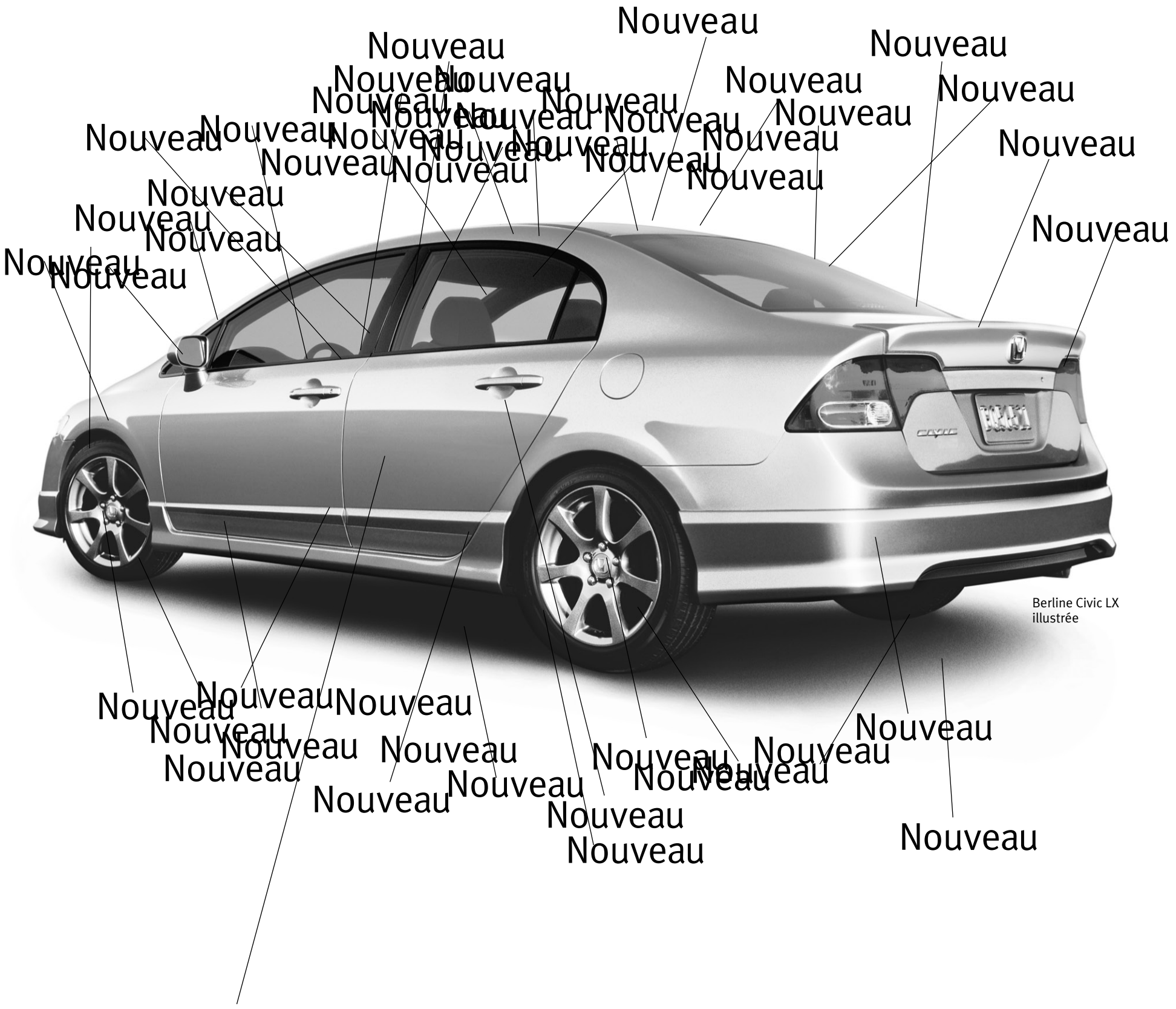

Berline Civic LX illustrée

Berline Civic DX 2006 à partir de :

16 800 $* à l'achat

228 $** en location

par mois/48 mois

Équipement de série

> Moteur 4 cylindres de 140 ch, 1,8 L, 16 soupapes i-VTEC[MC]

> Colonne de direction téléscopique et inclinable

> Chaîne AM/FM/CD

> 6 coussins et rideaux gonflables latéraux

> Coussins gonflables avant latéraux avec système de détection de position de l'occupant du siège passager

> Système de freinage antiblocage (ABS)

> Vitres et miroirs latéraux électriques

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

*P.D.S.F. sur les berlines Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuves. **Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la berline Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuve. Période de location 48 mois. Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. a) 228 $, b) 2 140 $, c) 13 084 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Offre sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

3343493A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La puissance et l'impuissance

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Lorsque La Nouvelle-Orléans a été dévastée par *Katrina* et les inondations qui ont suivi, on a pu blâmer George Bush et les changements climatiques. Lorsque le tsunami de l'océan Indien a tout balayé sur son passage, on a pu déplorer l'absence de système d'avertissement et de campagnes de prévention. Mais là, qui peut-on accuser? Le tremblement de terre qui a frappé le Pakistan et l'Inde en fin de semaine est de ces catastrophes pour lesquelles on ne peut trouver de coupables, ni politiciens ni multinationales. Face à ces violents mouvements de plaques tectoniques, l'Homme est totalement impuissant.

Quoique... Il y a la pauvreté. Les tremblements de terre frappent plus durement les régions pauvres de la planète. C'est le hasard de la géographie, mais c'est aussi parce que les bâtiments y sont moins solides. Samedi, des centaines d'enfants pakistanais sont morts lorsque les écoles où ils étudiaient se sont effondrées. Ces établissements auraient-ils pu, dû être mieux construits, dans une région où les spécialistes annoncent depuis plusieurs années un séisme encore plus violent que celui de la fin de semaine?

En outre, dans des pays comme le Pakistan et l'Inde, les ressources manquent pour venir en aide rapidement aux sinistrés. Dans les régions touchées, on a rapporté que des gens n'avaient que leurs mains nues pour chercher des survivants dans les décombres.

Et nous, ici, ne pouvons même pas prêter nos mains... Mais nous pouvons aider ceux qui aident. Parmi ceux-là, la Croix-Rouge (**www.croixrouge.ca**, 1-800-418-1111), l'UNICEF (**www.unicef.ca**, 1-800-567-4483) et Oxfam-Québec (**www.oxfam.qc.ca**, 1 877 937-1614 ou 514 937-1614).

Pour les radars photo

Le gouvernement du Québec envisage le recours aux radars photo pour mieux contrôler la vitesse sur les routes. Nul doute que si le ministre des Transports, Michel Després, décide d'aller de l'avant, il fera face à une bruyante opposition. Contrairement à son prédécesseur Guy Chevrette, M. Després doit tenir son bout.

Il y a quatre ans, M. Chevrette avait déposé un court projet de loi prévoyant l'installation de « cinémomètres photographiques ». À l'issue de deux journées de commission parlementaire au cours desquelles divers groupes soulevèrent une multitude d'objections et d'inquiétudes, le ministre des Transports de l'époque dut reculer. Mais beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis, de sorte que le gouvernement libéral est justifié de revenir à la charge.

Les objections qui avaient forcé M. Chevrette à reculer ne semblent plus fondées aujourd'hui.

Depuis 2001, le bilan routier du Québec s'est détérioré. Après plusieurs années de baisse, le nombre de décès et de blessés graves dans des accidents de la route a augmenté en 2004. La situation a encore empiré pendant les six premiers mois de 2005 : 341 morts, 33 % de plus que durant la même période l'année précédente. La vitesse est à l'origine d'un accident mortel sur cinq. Il faut faire quelque chose.

On ne peut multiplier à l'infini le nombre de policiers sur les routes. Les radars photo permettraient, à coût raisonnable, d'accroître la surveillance et ainsi d'inciter les automobilistes à lever le pied. On sait, beaucoup mieux que lorsque M. Chevrette avait présenté son projet de loi 17, que ces appareils sont efficaces. Le Royaume-Uni, la France, la Norvège et l'Australie, entre autres, ont mis en place un système de surveillance par radars photo. Les études menées dans ces pays révèlent que le nombre d'accidents graves a diminué, de même que la vitesse moyenne.

Les objections qui avaient forcé M. Chevrette à reculer ne semblent plus fondées aujourd'hui, dans la mesure où plusieurs pays ont trouvé des moyens de régler les problèmes les plus délicats. En France comme en Grande-Bretagne, le propriétaire du véhicule en infraction est tenu de payer l'amende à moins qu'il n'identifie une autre personne qui conduisait sa voiture à ce moment-là.

Les inquiétudes relatives à la protection de la vie privée ne se sont pas concrétisées ; les divers tribunaux appelés à se prononcer sur ces questions ont confirmé la légalité des systèmes de radars. « Dans un certain nombre de pays, écrit un groupe de travail de l'OCDE, le contrôle automatisé exigerait une nouvelle législation, un obstacle qui peut s'avérer sérieux. Toutefois son efficacité avérée dans d'autres pays devrait encourager les décideurs à mettre en oeuvre les réformes nécessaires. »

Chaque année, la vitesse fait quelque 150 morts et 7000 blessés au Québec. Face à un tel bilan, les objections de certains automobilistes — le CAA est pour sa part favorable aux radars photo — ne devraient pas peser lourd.

André Pratte

LA BOÎTE AUX LETTRES

Commencer par le commencement

Bien d'accord pour faire les efforts nécessaires permettant de réduire l'obésité chez les jeunes. La simplicité en toute chose devrait nous conduire à prendre les actions requises. Commençons donc par réduire le ministère de l'Éducation. Combien de fonctionnaires ? (Économies de millions) Poursuivons en réduisant la taille des écoles et, du coup, éliminons beaucoup d'autobus scolaires. (Économies de beaucoup de millions). Retour aux bonnes vielles habitudes de marche et de conduite de vélo jusqu'à l'école. Avec les économies réalisées, permettons-nous alors d'avoir de bons menus scolaires et d'augmenter le nombre de brigadiers scolaires.

Gaëtan Goulet
Pierrefonds

Une impression erronée

Il se peut que le gros titre *La Fondation David Suzuki félicite le Québec* en date du 3 octobre 2005 ait pu donner aux lecteurs de *La Presse* l'impression erronée que la Fondation David Suzuki félicitait l'action du Québec sur le plan du changement climatique. En réalité, le rapport démontre que, même si le Québec est en mesure de se faire chef de file en matière d'énergie renouvelable, son plan de lutte contre les changements climatiques a expiré il y a trois ans. Qui plus est, le gouvernement provincial entend bâtir davantage de grands barrages hydroélectriques non viables et n'a aucune vision concrète pour s'attaquer aux émissions dues aux véhicules. Il est clair que le Québec a encore bien du pain sur la planche. Un plan cohésif et intégré doté de cibles bien définies de réduction des émissions indiquerait que le Québec prend sa responsabilité mondiale au sérieux.

Dale Marshall
analyste des politiques en matière de changement climatique, Fondation David Suzuki

Serge Paquette, collaboration spéciale DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUE

Péripéties du vélo migrateur

CLAIRE MORISSETTE
L'auteure est coordonnatrice générale de Cyclo Nord-Sud.

L'article de Sylvie St-Jacques « La migration d'un vélo d'occasion », paru le samedi 24 septembre, comprenait erreurs et omissions. Nous souhaitons mieux informer les lecteur/trices du travail de Cyclo Nord-Sud (CNS), qui a expédié à ce jour quelque 14 000 vélos québécois aux communautés pauvres du Sud.

Mme St-Jacques s'étonne que notre partenaire burkinabé, l'association Aide aux veuves et orphelins (AVO), donne environ 10 % des vélos (pas 40 sur 200, comme publié) à l'Église des Assemblées de Dieu. Dans un rapport de AVO transmis à la journaliste, l'Église déclare que les vélos ont été « offerts à ceux qui sont dans le vrai besoin, après examen minutieux par le comité de l'Église ». Cette église collabore avec AVO, lui fournissant vivres, vêtements et articles scolaires pour ses protégéEs. « En Afrique, cela crée la pagaille lorsque nous donnons gratuitement les choses aux gens », explique Mme Yameogo. Que les dons de vélos aux plus démuniEs passent par l'église paraît alors une sage politique.

Ailleurs, la journaliste décrit le statut social de la présidente d'AVO comme supérieur à celui des veuves d'AVO. Précisons que Mme Yameogo ne tire aucun revenu d'AVO où elle oeuvre à titre bénévole. N'est-il pas normal que les personnes s'occupant des sans-abri ne soient pas elles-mêmes sans abri ? Partout, les OSBL s'adjoignent des personnes-clés, pour leur influence et contacts. Pour une association de veuves socialement ostracisées, ce parrainage est sûrement souhaitable, sinon indispensable.

Quant aux revenus de vente des vélos, ils couvrent les frais sud du projet-vélo et aident à auto-financer l'ONG. Le coût de revient d'un vélo est plus élevé au Burkina Faso, dû au coût du transport terrestre. À Koudougou, le coût de revient est d'environ 40 $. La fourchette de vente oscille entre 16 $ et 75 $ (pas 40 et 75 $, comme publié). Si nous citons parfois à nos donateurs des chiffres moins élevés, de 10 à 35 $ (pas 10 à 15 $ comme publié), c'est que la moyenne est plus basse chez nos autres partenaires, particulièrement en Amérique Latine.

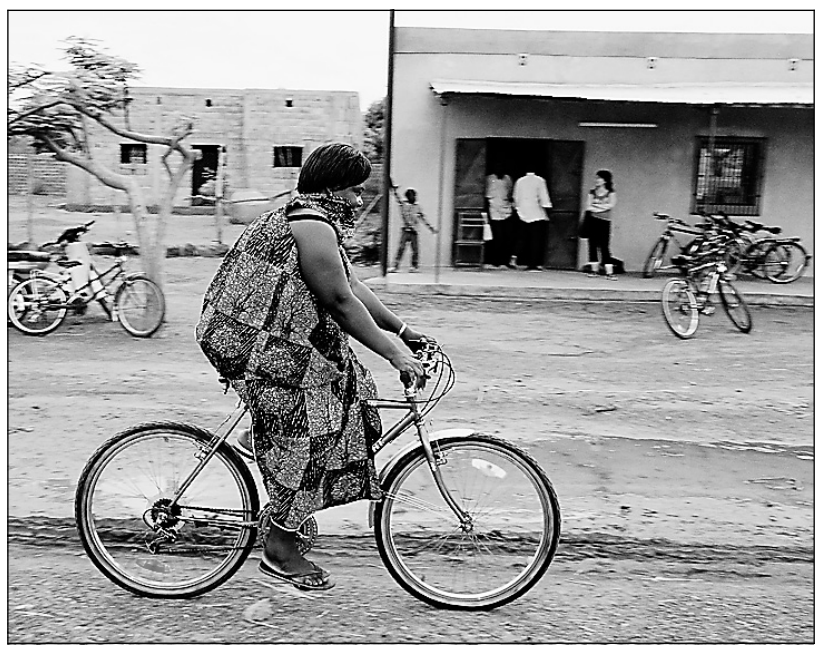

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©
À Koudougou, le coût de revient d'un vélo est d'environ 40 $.

En bonne gestionnaire, Mme Yameogo choisit de désigner certains vélos — incluant celui apporté par la journaliste — comme vélos « subventionneurs », abaissant le prix des autres vélos et finançant les services de l'AVO : lutte contre le sida, alphabétisation, petits métiers, etc. Mais quel que soit le prix des vélos, les revenus sont touchés par l'ONG pour soutenir ses services aux plus démuniEs.

Finalement, nous trouvons regrettable que Mme St-Jacques n'ait interviewé aucunE des 1677 acquéreurEs de vélos québécois « qui pullulent dans les rues de Koudougou », dont nous avons les coordonnées. Elle aurait rapporté une image plus représentative et inspirante de notre travail dans ces communautés oubliées de la planète.

Cyclo Nord-Sud est fière de son partenaire AVO, choisie par un processus rigoureux, et de sa présidente. Nous croyons faire le bon choix, lorsque nous expédions nos vélos, en optant pour respecter la culture des communautés desservies, et en faisant confiance en la compréhension qu'ont nos partenaires de leur milieu.

Le fruit d'une enquête sur le terrain

Une erreur s'est effectivement glissée quant au nombre de vélos expédiés par Cyclo Nord-Sud (soit un peu plus de 400 et non 200 par conteneur). La somme cumulative de 1677 vélos envoyée au Burkina Faso était cependant inscrite à plusieurs reprises.
La présidente de l'Association d'aide aux veuves et orphelins (AVO) de Koudougou, Esther Yameogo, nous a affirmé que les 160 vélos donnés à l'Église étaient remis aux pasteurs qui évangélisent dans les villages, ce qui n'est pas dit dans votre lettre. Jusqu'au tout dernier jour de notre passage à Koudougou, Esther Yameogo nous a affirmé qu'elle avait mis de côté des vélos destinés aux veuves.
Lorsque nous avons voulu voir ces vélos, Madame Yameogo a été contrainte de nous révéler la vérité à propos de ses dons à l'église.
Les actions positives de l'AVO ont été décrites en détail et un texte complet est consacré à la pertinence d'encourager le cyclisme dans les pays du sud. Or, il était nécessaire de dire que les quelque 50 veuves membres de l'association ne possèdent pas de vélos, alors que l'Église des Assemblées de Dieu s'est appropriée, jusqu'à maintenant, 160 des 1677 vélos expédiés par les quatre conteneurs.
Quant au prix des vélos, un rapport datant de 2003 démontre par exemple que sur un total de 322 vélos, 287 ont été vendus à un prix supérieur à 40 $ CAN. Ce prix est élevé, si l'on considère que le salaire mensuel moyen d'un Burkinabé est de 50 $ CAN par mois et que Cyclo Nord-Sud dit que les vélos envoyés dans les pays du sud sont vendus à des prix sociaux et abordables.
Les informations transmises dans ce dossier ont été recueillies à l'issu d'une enquête sur le terrain. Cyclo Nord-Sud fonde ses arguments sur des rapports écrits et n'a jamais vérifié sur place les pratiques de son partenaire burkinabé.

Sylvie St-Jacques

FORUM

Changer nos habitudes ?

pgagne@lapresse.ca
PIERRE-PAUL GAGNÉ

La chose apparaît tout à fait paradoxale.

D'un côté, les questions environnementales sont plus que jamais au coeur de l'actualité. Entre autres, la pollution, particulièrement celle causée par l'automobile, est pointée du doigt comme grande responsable de l'intensité accrue des catastrophes naturelles. De *Katrina* à *Rita*, en passant par les vagues de sécheresse aux quatre coins de l'humanité et la multiplication des feux de forêt dévastateurs, les écologistes n'ont de cesse de blâmer particulièrement l'automobile. À Montréal comme ailleurs, tout un chacun s'interroge sur ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer la situation, le transport en commun apparaissant comme la solution d'avenir la plus prometteuse.

De l'autre côté, au même moment, l'opinion publique n'a jamais été aussi aux aguets face aux augmentations incessantes du prix du pétrole. Alors que les gros véhicules énergivores se vendent toujours plutôt bien, chaque hausse du prix de l'essence provoque une commotion chez nos lecteurs. Un autre sujet dans le même domaine cause à répétition une réaction tout aussi indignée de la part de nos lecteurs : le piètre état de notre réseau routier. Il n'y a pas une semaine qui passe sans qu'un de nos lecteurs, de retour d'un voyage aux États-Unis ou en Ontario, nous envoie un courriel dans lequel les comparaisons ne sont évidemment pas à l'avantage du Québec.

Il y a un mois, lorsqu'un tronçon de l'autoroute 40 s'est affaissé, à Trois-Rivières, nous avons reçu une avalanche de courriels, les uns pour conspuer l'état du réseau, les autres pour offrir des solutions.

> « Le Québec possède le réseau routier d'une république bananière. C'est une honte avec les taxes que nous payons d'avoir des routes dans un état semblable. » (Jacques Lagarde)

> « Il fallait s'y attendre car le réseau routier craque de partout. Depuis plus de trente ans, rien ou presque n'a été fait. Pour y avoir travaillé sur différents projets, tout ce qu'on nous demandait était de « patcher » sans poser de questions. » (Richard de Lanauze)

> « Je voyage souvent au Mexique et je peux vous affirmer que ce pays possède un réseau routier bien meilleur que celui du Québec. Pourtant, les contribuables mexicains ne payent pas le même niveau de taxes que nous. » (Werner Zuercher)

> « Si le gouvernement ne fait pas grand-chose pour remédier à l'état lamentable de notre réseau routier, ne pourrait-on pas au moins afficher à des endroits stratégiques des avertissements semblables à ceux que l'on retrouve sur les paquets de cigarettes : « Attention ! L'usage (ou l'usure ?...) de cette route peut être dangereux, voire même fatal. Risque élevé d'accident. Évitez d'y rouler... » (Luce Langlois, Chambly)

Durs sur la critique, nos lecteurs ne manquent cependant pas de solutions :

> « La réglementation sur les charges des camions devrait être beaucoup plus sévère, car ce sont ces véhicules qui endommagent nos routes ; les techniques de construction doivent être révisées afin de construire des routes plus résistantes à l'instar de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États de la Nouvelle-Angleterre. » (Serge St-Pierre, Québec)

> « Lors d'un appel d'offres, le ministère des Transports devrait demander aux entrepreneurs de soumettre un coût pour la construction ET l'entretien pendant dix ans. Cette politique est utilisée dans certains pays et elle a pour conséquence de forcer les entrepreneurs à bien faire leur boulot de construction s'ils ne veulent pas passer leur temps à réparer à l'intérieur d'un budget fixe. Bref, on achète une garantie prolongée auprès des entrepreneurs. » (Jean-Pierre Picard, Papineauville)

> « Il faut réinstaurer les postes de péage et voire même à privatiser certains tronçons importants. Cela se fait partout en Amérique du Nord et en Europe. Alors pourquoi pas au Québec ? Je serais d'accord avec les postes de péage routiers en autant que l'on me garantisse des routes en bon état. » (Michel Desrosiers, Montréal)

Que faire ? Investir davantage dans les routes ou viser une plus grande utilisation du transport en commun ?

En attendant de trouver la solution miracle, Luce Langlois, de Chambly, nous invite à la réflexion : « Réfléchissons un peu : lorsque nous utilisons notre véhicule, est-ce toujours une nécessité absolue ? Bien sûr, pour plusieurs, la satisfaction des besoins (réels ou non) de chacun passe avant le bien-être commun. Mais ne pourrait-on pas changer un peu nos habitudes ? »

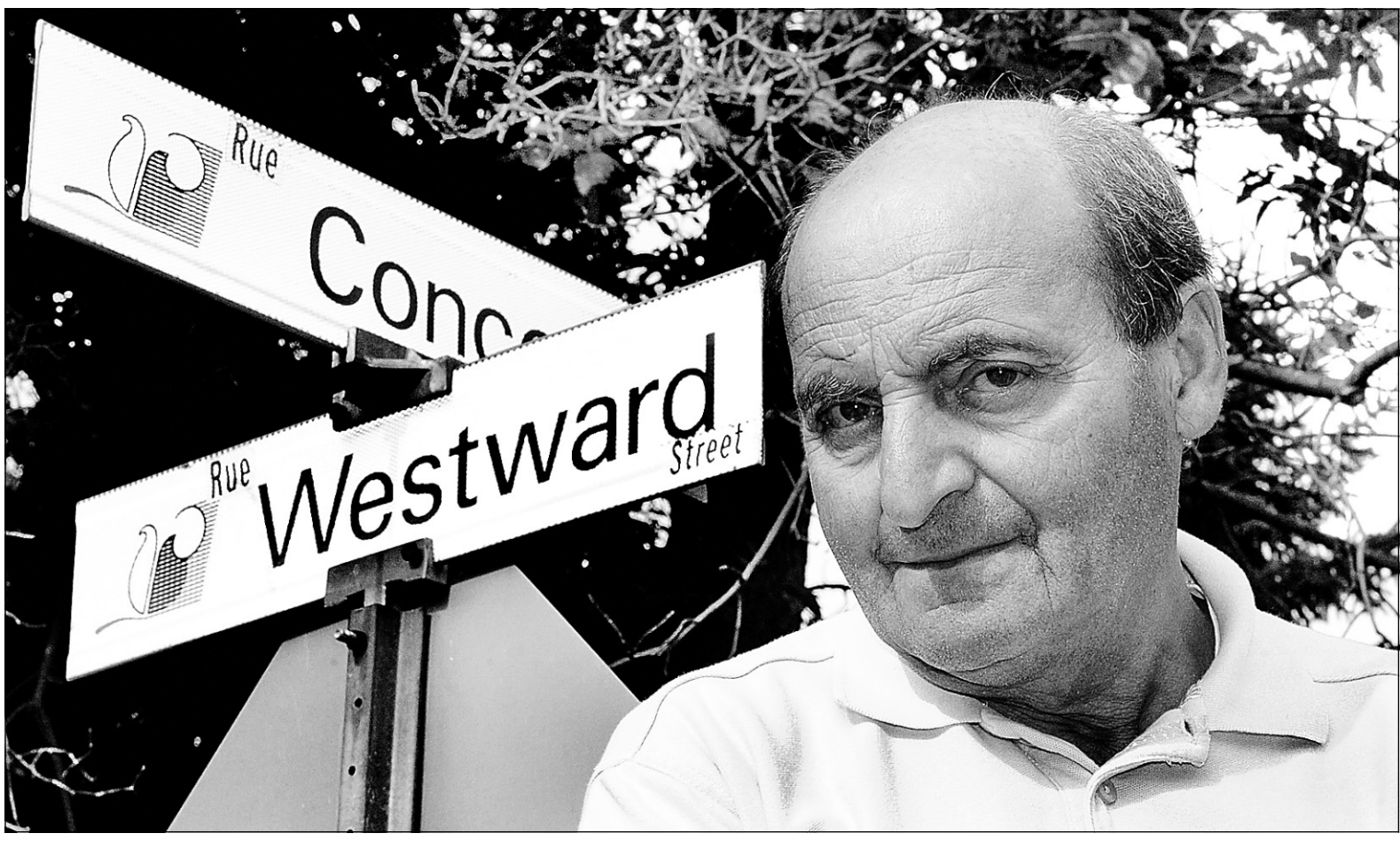

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE©

François Gros d'Aillon en a beaucoup à dire contre l'Office de la langue française.

De la bêtise !

FRANÇOIS GROS D'AILLON
Résidant de Rosemère, l'auteur est professeur honoraire de l'UQÀM.

Je viens d'assister à une réunion du conseil municipal de la Ville de Rosemère, réunion où le conseil a voté un budget de 60 000 $ pour refaire les panneaux d'identification des noms de rue. Une des personnes assistant au conseil a alors demandé quelle était la raison de ce changement. Madame Richer, maire de Rosemère, a expliqué à l'assemblée que c'était sur ordre de l'Office de la langue française. Et la raison était la suivante : sur les panneaux d'identification des rues, il y a à la fois le nom de la rue, le mot « rue » et le mot « street », et ces deux mots étaient de la même grosseur (même point en typographie). Or le mot « rue » devrait être d'une importance supérieure.

Cela fait près de 35 ans que je demeure à Rosemère ; je ne suis peut être pas très attentif, mais je n'avais jamais remarqué cela. Donc, ce matin, en passant en voiture, j'ai décidé d'y faire attention. Il a fallu que je m'arrête quelques secondes à une intersection, et que je regarde attentivement un panneau, pour constater effectivement que les lettres des mots « rue » et « street » ont environ un demi pouce de hauteur, que le mot « rue » est en haut à gauche, que le mot « street » est en bas, à droite, et que si l'on n'y prête pas une grande attention, on ne remarque ni l'un ni l'autre.

Mes interactions avec l'Office de la langue française ont hélas toujours été négatives :

> Comme professeur en informatique à l'UQÀM jusqu'à l'année dernière, chaque fois que j'ai essayé de trouver la traduction d'un nouveau terme anglais relié à l'informatique et aux ordinateurs sur le site de l'Office, je n'ai jamais rien trouvé !

> Comme botaniste amateur, depuis ma retraite, je ne trouve qu'une fois sur quatre la traduction d'un terme technique anglais ! Je veux bien admettre que l'informatique se développe trop rapidement pour que l'Office ait le temps de suivre, (Dieu, qu'ils sont lents) mais la botanique !

> Dans ma recherche des traduction de terme, j'ai envoyé du courrier électronique à l'Office pour signaler des termes non traduits ; je n'ai pas reçu de réponse et n'envoie donc plus de courrier ; il est pourtant trivial d'envoyer au moins automatiquement une réponse à tout courrier, même si on le met immédiatement à la poubelle, ne serait-ce que par politesse ! Ce sont quand même mes taxes (et les vôtres) qui les font vivre.

Et pour ajouter à tout cela, voilà que cela me coûte maintenant, avec mes concitoyens de Rosemère, quelque 60 000 $, à cause de quelques ayatollahs et autres talibans de la langue française, alors que l'on est déjà dans la province la plus taxée du Canada, tout en étant vers la queue de liste en terme de développement.

Je commence à être tanné d'entendre parler de souveraineté et d'indépendance et de maître chez nous, si c'est pour supporter ce genre de bêtises. Il serait temps que j'entende enfin parler d'efficacité et de bonne gouvernance.

Un fouillis généralisé

GUY GAUTHIER
L'auteur est un Lavallois.

Depuis plusieurs années déjà, je roule en kilomètres/heure, j'achète mon essence et mon lait au litre, j'ai chaud quand il fait 35 degrés et j'ai froid quand le mercure descend à moins 20. J'achète ma viande au kilo même si je réalise que la plupart des commerçants annoncent leurs spéciaux en gros caractères à la livre et en petits, mais pas moins cher, au kilo. La semaine dernière, j'ai réalisé à ma grande surprise que le litre de lait de soya que j'avais acheté n'était en fait qu'un contenant de 946 ml. Il a toutes les apparences d'un format d'un litre tout comme son grand frère de deux litres mais les apparences sont trompeuses comme tout le monde le sait.

Dans mon frigo ?

Intrigué par la chose, je me suis attardé à vérifier à quel point mon frigo et mon garde-manger étaient métriques. Belles surprises du côté des produits laitiers tels lait, crème, yogourt, fromages qui se déclinent en formats métriques sauf le bon vieux beurre qui lui est resté collé à sa bonne vieille livre, soit 454 g. La margarine, pour ne pas être en reste avec son traditionnel vis-à-vis se retrouve en contenant de 2 livres ou 907 g. Les céréales sont dans des boîtes métriques mais pas le germe de blé qui a choisi le très recherché format de 340 g. Du côté des boîtes de conserve, les formats ne semblent pas avoir beaucoup évolué, les 10 et 14 oz liq de maïs côtoyant les 28 onces pour les tomates de toutes sortes.

18 litres ou 4 gallons ?

Je me demandais pourquoi ma grosse bouteille d'eau contenait 18 litres jusqu'à ce que j'arrive à la conclusion que c'était en fait une bouteille de 4 gallons. Une analyse sommaire et rapide m'a permis de découvrir un fouillis généralisé autant dans les formats que dans l'affichage. Le poids ou le volume est toujours indiqué en métrique ; parfois, cette information est seule ou, en d'autres cas, on y accole l'équivalent en système impérial. Pour la préséance, vous repasserez.

Je peux comprendre que des coûts étaient rattachés au changement de formats et qu'il fallait à une certaine époque y aller mollo pour permettre aux gens de s'habituer aux nouvelles mesures mais je commence à penser que les industries nous considèrent comme des demeurés. Après plus de 20 ans, vous ne me ferez pas croire qu'on est toujours à écouler les vieilles boîtes de conserve qu'on avait en inventaire, quand même ! On a dû en recommander et même plusieurs fois. Et du côté des consommateurs, si on achète des litres de lait et qu'on paie l'essence trop cher le litre, ne serait-il pas temps qu'on achète aussi du maïs en crème en format de 400 ou 500 ml et des tomates en boîte d'un litre au lieu de 996 ml ?

La contrainte

C'est dommage mais il apparaît évident que le succès de l'implantation du système métrique a été mieux réussi dans les secteurs où les entreprises ont été contraintes ; là où la souplesse a prévalu, la souplesse perdure... Idéalement, les entreprises et les commerçants devraient prendre l'initiative de passer le cap mais le monde idéal n'est pas pour demain. Le gouvernement a aboli la Commission du système métrique en 1985. Sans vouloir recréer cette Commission, ne serait-il pas temps pour nos gouvernements de donner un nouveau coup de barre pour terminer une tâche qui semble s'éterniser. Nos enfants sont métriques depuis belle lurette ; faudrait bien qu'on arrête de leur faire croire que leurs parents résistent au changement.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Citoyennes de seconde zone

La recommandation d'autoriser le port du voile dans les établissements d'enseignement me semble aussi inacceptable pour les femmes que le projet de tribunaux islamiques l'était en Ontario. C'est une autre façon, au nom de la rectitude politique, d'asservir les femmes et d'encourager la création au Canada de citoyennes de seconde zone. Il serait intéressant de creuser ce qui se passe en Tunisie relativement au port du voile. C'est très intéressant...

Normand Lapointe

Pour une santé radieuse

J'espère que Québec ne fera pas la sourde oreille à la Fondation Lucie et André Chagnon et acceptera d'investir pour combattre l'obésité chez les jeunes. Le problème doit être traité à la source, c'est-à-dire qu'il faut d'abord informer les parents de ces jeunes. Lors d'une récente conférence de presse, George W. Bush déclarait : « Vous voulez faire quelque chose pour votre pays, alimentez-vous bien et faites de l'exercice ». J'ignore où il a puisé son inspiration, mais c'est probablement la chose la plus intelligente qu'il ait dite au cours des cinq dernières années. Des travailleurs en bonne santé, ce sont des travailleurs qui s'absentent peu, qui produisent davantage et qui fréquentent rarement les hôpitaux. Le gouvernement pourrait expédier des dépliants dans tous foyers du Québec expliquant simplement les besoins de notre organisme en vitamines et minéraux. Ainsi donc, les jeunes comprendraient qu'ils doivent consommer des huiles essentielles, des céréales entières, des légumineuses et des fruits et légumes en grande quantité. Ajoutez à ce cocktail de l'exercice et vous avez tout ce dont vous avez besoin pour vous maintenir en forme et avoir de l'énergie à revendre.

Paul-André Allard

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

IL FAUT SE LEVER...

98,5 fm

Le FM parlé de Montréal

vous invite
à voir le film de **Paul Arcand**

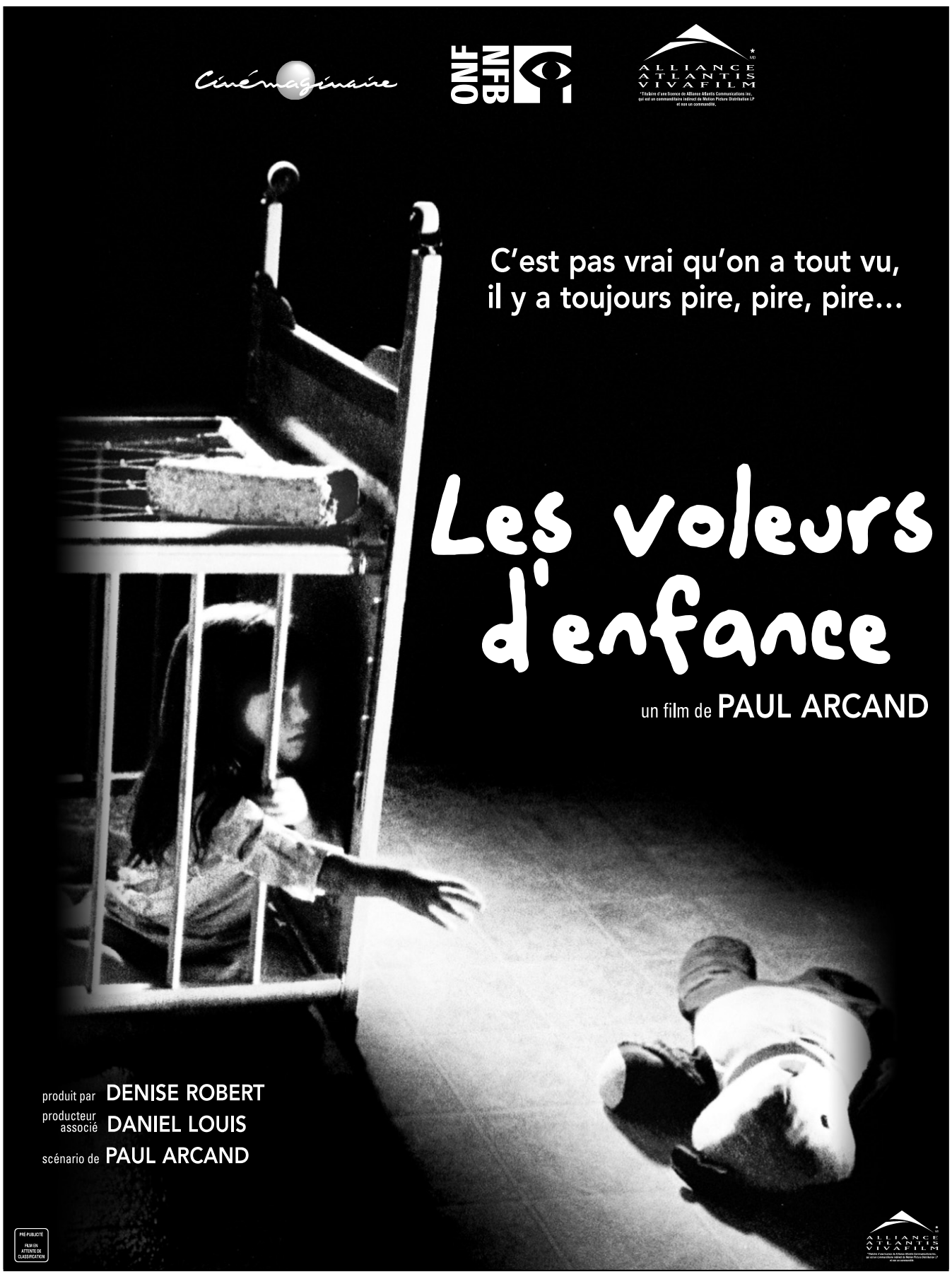

3351882A

Angela Merkel devient la première chancelière allemande

Gerhard Schröder se retire, mais impose une forte composante SPD à la coalition

JEAN-LOUIS DE LA VAISSIERE
AGENCE FRANCE-PRESSE

BERLIN – la conservatrice Angela Merkel va devenir la première chancelière de l'Allemagne après avoir remporté le bras de fer qui l'opposait depuis trois semaines au chancelier social-démocrate sortant Gerhard Schröder, en dépit du faible score des Unions chrétiennes (CDU-CSU) aux législatives anticipées du 18 septembre.

Les directions du SPD, de la CDU et de la CSU (soeur bavaroise de la CDU) ont toutes trois donné leur feu vert hier à l'ouverture de négociations sur le programme de travail d'un futur gouvernement de grande coalition dirigé par Mme Merkel. Ces négociations, qui s'annoncent ardues, devraient commencer le 17 octobre et s'achever le 12 novembre.

Le prix payé pour un renoncement de Gerhard Schröder à la chancellerie est élevé pour Angela Merkel. Ces derniers jours, des barons de la CDU avaient fait monter la pression pour que des éléments essentiels de son programme soient maintenus, alors que plusieurs sont déjà passés à la trappe.

Les sociaux-démocrates obtiendront huit des 16 postes ministériels, parmi lesquels les portefeuilles clé des Finances, des Affaires étrangères, du Travail, de la Santé, et de la Justice.

Le prix payé pour un renoncement de Gerhard Schröder à la chancellerie est élevé pour Angela Merkel. Les sociaux-démocrates obtiendront huit des 16 postes ministériels, parmi lesquels des portefeuilles clés comme celui des Finances.

Côté CDU, outre Mme Merkel et un ministre d'État à la chancellerie, les conservateurs prendraient en charge l'Économie — un ministère aux compétences élargies aux questions européennes que le conservateur bavarois (CSU) Edmund Stoiber devrait diriger —, l'Intérieur, la Défense, l'Agriculture, la Formation et Recherche, et la Famille.

Le poids du SPD

Arborant un sourire modeste, Mme Merkel a promis de mener « une coalition des nouvelles opportunités ». « L'Union (la CDU-CSU) et le SPD seront représentés avec un nombre égal de membres » car « il n'est pas possible que l'un parle d'une voix plus forte que l'autre. Nous veillerons à ce que chaque camp ait des postes clés, que chaque partie ait au moins un portefeuille social », a-t-elle ajouté.

Le chancelier Schröder a renoncé à toute fonction dans le nouveau gouvernement, selon des sources proches de son parti. Il aurait déclaré selon ces sources : « Ça n'entre pas dans mes projets. Ma carrière va prendre une autre direction. »

Schröder, qui dirige depuis l'automne 1998 une coalition entre SPD et Verts, « continuera à participer aux travaux du SPD et aux négociations de coalition », a précisé le président du SPD, Franz Montefering, sans autre détail.

Plusieurs étapes doivent être franchies pendant lesquelles Schröder expédiera les affaires courantes : les partis devront ratifier l'accord aux congrès extraordinaires, mi-novembre et le Bundestag devra approuver la désignation de Mme Merkel.

BON ACCUEIL DE WASHINGTON

Les États-Unis ont salué la nomination de Angela Merkel à la chancellerie d'Allemagne, soulignant vouloir resserrer les liens entre les deux pays. Les relations entre l'Allemagne et les États-Unis ont été affectées lors de la guerre d'Irak, l'ancien chancelier Gerhard Schröder ayant refusé de fournir une aide militaire aux Américains. Mme Merkel a indiqué hier qu'un de ses objectifs en tant que chancelière sera d'améliorer les liens avec Washington. Elle a précisé qu'elle voulait assurer de « bonnes relations transatlantiques », liant les États-Unis et l'Allemagne dans un climat de « confiance » mutuelle, même si des désaccords pourront subsister sur certains sujets.

À 51 ans, « Angie », comme est surnommée Angela Merkel, va diriger l'Allemagne, à un moment où le pays, souvent qualifié d'« homme malade de l'Europe », se trouve en profonde crise économique et sociale. Elle n'arrive pas en position de force, mais à la tête d'un gouvernement à forte composante social-démocrate qui l'oblige à céder beaucoup de son programme libéral.

C'est moi qui choisis quand je pars, pas mon programme de récompenses.

« Avant de faire notre choix, on a comparé les programmes de récompenses et on s'est rendu compte que la plupart donnaient accès à un nombre de sièges limité. Avec ces programmes-là, on n'aurait pas pu se servir de nos points pour voyager quand on voulait. Mais quand on a vu que la carte Voyages RBC nous permettait de partir n'importe où et n'importe quand en choisissant notre compagnie aérienne, on n'a pas hésité. C'est tellement plus souple : il n'y a pas de période d'interdiction ni de limite de sièges. On peut profiter de n'importe quel siège libre – et non pas uniquement de places réservées aux programmes de récompenses. Et puis, avec seulement 15 000 points, on peut s'envoler vers New York à partir de Montréal ou de Toronto, ou encore faire un saut à Seattle en partant de Vancouver. Que demander de plus ? »

Faites votre demande en ligne au www.rbcbanqueroyale.com/voyagesvisa ou composez le 1-877-ROYALmc 2-9.

La carte Voyagesmc RBC®, c'est tellement mieux. La preuve ? Vous recevrez 10 000 points RBC Récompenses® en prime à l'adhésion et 5 000 points supplémentaires au premier renouvellement.**

JE CHOISIS RBC mc

RBC Banque Royale

** Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er septembre et le 31 décembre 2005. Les clients déjà titulaires de la carte *Visa* Platine Voyages RBC au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre relevé *Visa*. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé *Visa* une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

3340652A

3340656

3340657

Mission arabe attaquée à Bagdad

Le projet de constitution toujours en discussion à cinq jours du vote

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD — Une mission de la Ligue arabe a été la cible hier d'une attaque armée à Bagdad qui a fait deux morts et sept blessés parmi son escorte irakienne, tandis que des chefs de partis irakiens tenaient d'ultimes discussions pour encourager les sunnites à voter pour le projet de constitution qui sera soumis à référendum samedi.

Il s'agit de la première mission de la Ligue arabe en Irak depuis la chute du régime de Saddam Hussein en mars 2003. Aucun membre de la délégation n'a été touché par les tirs, selon des sources de sécurité irakiennes et la Ligue arabe.

Conduite par le secrétaire adjoint Ahmed Ben Helli, d'Algérie, la mission est à Bagdad pour préparer une visite d'Amr Moussa et favoriser un dialogue national irakien.

Elle a été critiquée dans la presse et par le courant du chef chiite Moqtada Sadr. Ce dernier a exigé que la Ligue arabe condamne les auteurs des violences, dont la branche irakienne d'Al-Qaeda, ainsi que le régime du président déchu Saddam Hussein, avant de mener une médiation entre les Irakiens.

Dans une autre attaque dans l'ouest de Bagdad, deux officiers de la lutte antiterroriste ont été abattus par des hommes armés, selon le ministère de l'Intérieur.

Neuf Irakiens et un soldat américain ont été tués hier dans des attaques en Irak, dont deux attentats suicide à Bagdad, et les corps de neuf personnes ont été découverts.

Le gouverneur de la ville sainte chiite de Najaf a échappé à un attentat à la bombe au sud de Bagdad, mais son chef de la police a été blessé ainsi que deux gardes, selon la police.

Les mesures de sécurité prévues pour le référendum du 15 octobre ont commencé à se mettre en place et l'aéroport international de Bagdad devrait fermer du 13 au 16 octobre.

Les autorités ont annoncé un couvre-feu et une fermeture partielle des frontières du pays et celles de ses provinces. L'utilisation des véhicules sera limitée et le port d'armes ne sera autorisé que pour les gardes des personnalités politiques.

Des discussions, à l'initiative du chef kurde Massoud Barzani, étaient en cours pour « susciter un ralliement des arabes sunnites » au projet de Constitution.

De nombreuses organisations sunnites ont appelé à rejeter le texte car il porte selon elles « les germes d'une division de l'Irak ».

Les Irakiens ne connaissent pas le projet final. Le sunnite Hajem al-Hassani, président du Parlement, a estimé possible d'un point de vue juridique d'apporter encore des modifications au projet avant le référendum.

PLUS GÉNÉREUX

Régime québécois d'assurance parentale

À partir du 1er janvier 2006, les nouveaux parents recevront des prestations plus élevées.

Dès 2006, le montant des prestations pourra atteindre 75 % du revenu hebdomadaire moyen, et ce, en fonction du revenu assurable maximal, qui sera substantiellement augmenté. De plus, les parents n'auront à subir aucune période d'attente avant le début des prestations.

Le Régime québécois d'assurance parentale vise à faciliter la conciliation travail-famille. Il constitue un choix de société dont nous pouvons être fiers.

Emploi et Solidarité sociale
Québec

Pour en savoir plus, consultez le **www.rqap.gouv.qc.ca**

3350531A

Offre de location exceptionnelle d'une durée limitée.

Location à partir de 499 $ par mois à 5,9 %. Ajoutez 60 $ de plus pour la traction intégrale ATTESA E-TS[MC].*

Comptant initial de 3995 $

- Location de 30 mois
- 24 000 kilomètres alloués par année
- Faible frais de kilométrage additionnel
- Aucun dépôt de sécurité

Votre comptable en possède déjà une.

La luxueuse berline G35 2006 d'Infiniti. Il n'y a rien qui soit standard dans les 50 caractéristiques de série de la berline G35. Des caractéristiques de luxe comme un moteur V6 DACT primé de 3,5 litres et 280 chevaux, des jantes en alliage d'aluminium de 17 pouces, des phares au xénon, des sièges à réglage électrique, une boîte de vitesses automatique, un contrôle de traction, des sièges avant chauffants en cuir, une colonne de direction à réglage télescopique électrique, une sonorisation Bose[MD] avec changeur de six CD au tableau de bord et lecteur MP3, et une garantie de 4 ans ou 100 000 kilomètres sur les véhicules neufs. Offrez-vous le privilège de l'essayer aujourd'hui. **Infiniti.ca**

INFINITI

Infiniti de Brossard
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
(514) 382-8550

Meridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
(514) 697-5222

Offre de location pour les modèles neufs 2006 des berlines G35 (G4TG76 AA00) / *G35x (G4XG76 AA00) : mensualités de 499 $ / 559 $ par mois sur 30 mois à un taux de location de 5,9 %. Comptant de 3995 $, frais d'enregistrement RDPRM de 70 $, frais de transport et de pré-livraison de 1561 $ et première mensualité requis à la livraison. **Aucun dépôt de sécurité.** Basé sur une allocation maximale de 60 000 km et le kilométrage additionnel à 0,15 $ du km **(0,10 $ du km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles.** Total des frais de location : 20 527 $ / 22 260 $. Taxes, immatriculation, assurance, obligation sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM en sus. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offre est disponible uniquement auprès des Services financiers Infiniti pour un temps limité, sujet à l'approbation de crédit, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails.

3349823

3349819A

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

BRÉSIL

Lutte indécise

Ricardo Berzoini, candidat du président Lula da Silva aux élections internes du Parti des travailleurs (PT), et Raul Pont, de l'aile gauche, sont à égalité dans la lutte pour la présidence du parti, selon des résultats partiels du scrutin de dimanche. Le PT a indiqué hier que Berzoini, ancien ministre du Travail de Lula, recueille 50,8 % des voix tandis que Pont obtient 49,2 % des suffrages sur 144 884 votes déjà comptabilisés. « Ce sera une lutte indécise jusqu'à ce qu'on ouvre la dernière urne », a déclaré Franciso Campos, coordinateur de la Commission électorale du PT. Quelque 210 000 adhérents sur 820 000 inscrits ont voté dans tout le Brésil pour élire le nouveau chef du parti, décapité par le scandale des financements illicites. D'après AFP

CÔTE-D'IVOIRE

Gbagbo « récusé »

L'opposition a récusé hier « avec force » la proposition du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) de maintenir à son poste le président Laurent Gbagbo après le 30 octobre, date de la fin de son mandat. « Le RHDP (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix) récuse avec force Laurent Gbagbo comme chef d'État de la transition », a déclaré Alphonse Djédjé Mady lors d'une conférence de presse. Le CPS de l'UA s'est réuni pour trouver une solution transitoire en Côte-d'Ivoire après le 30 octobre, suite au report de la présidentielle initialement prévue à cette date. Le CPS s'est aussi prononcé pour la nomination d'un premier ministre « acceptable pour tous ». D'après AFP

SOMALIE

Piraterie

Des pirates armés ont arraisonné, pour la troisième fois depuis juin au large de la Somalie, un navire affrété par l'ONU venu livrer du fuel et du matériel au personnel d'un autre bateau onusien détourné puis libéré la semaine dernière, a-t-on appris hier de source officielle. Andrew Mwangura, responsable du programme d'assistance aux marins, a déclaré que le *MV Torgelow* avait été détourné alors qu'il faisait route vers le port somalien d'El-Maan, où un autre bateau, le *MV Semlow*, arraisonné le 27 juin par des hommes non identifiés. Ce bâtiment, qui transportait 850 tonnes de riz du Programme alimentaire mondial (PAM), a été abandonné par les pirates début octobre et attendait le MV Torgelow pour reprendre la route vers Mombasa, au Kenya, son port d'attache. D'après AFP

ROYAUME-UNI

Terrorisme islamiste

Le ministre de l'Intérieur Charles Clarke a publié une liste de 15 groupes « terroristes » islamiques qu'il souhaite interdire, alors que le Parlement doit entamer cette semaine la discussion d'un nouveau dispositif antiterroriste. Cette liste va être soumise aux deux chambres du Parlement, a précisé le ministère de l'Intérieur. Parmi elles figurent le Groupe islamique Combattant marocain (GICM) et Ansar al-Sunna, lié au réseau Al-Qaeda, qui a revendiqué de nombreux attentats en Irak. Le GICM est soupçonné d'être lié aux attentats de Madrid (191 morts en mars 2004) et de Casablanca (45 tués en mai 2003). Londres n'a pas établi de lien entre les attentats du 7 juillet (56 morts et près de 700 blessés) et une organisation précise, malgré la diffusion d'une vidéo d'un des auteurs, Mohammed Sidique Khan, suivi d'une séquence du nº 2 d'Al-Qaeda, Ayman al-Zawahiri. D'après AFP

Un rendement constant qui vaut la peine d'être souligné.

Le Fonds de revenu mensuel TD

1 an	20,0 %
3 ans	17,3 %
5 ans	13,9 %
Depuis sa création[1]	10,9 %

Taux de rendement annualisés pour le fonds Séries Investisseurs au 30 septembre 2005.

Le Fonds de revenu mensuel TD est le Fonds équilibré canadien de l'année

Si vous cherchez un fonds qui a toujours offert de manière constante un rendement supérieur à la moyenne, ne cherchez plus : le Fonds de revenu mensuel TD est ce qu'il vous faut! En raison de ses résultats historiques, ce fonds a été désigné « Fonds équilibré canadien de l'année » au Gala annuel du placement[2].

Le Fonds de revenu mensuel TD vise à atteindre un rendement solide de façon constante en se diversifiant en actions, en titres à revenu fixe et en liquidités selon un juste équilibre. Il cherche à procurer un revenu mensuel constant et l'accroissement du capital.

Fonds Mutuels TD®[3] a été désignée Société de fonds de l'année 2004 – Choix des analystes[2]. Ce prix est accordé à la société de fonds communs de placement qui fait preuve d'excellence dans plusieurs domaines dont le rendement à long terme, le service au secteur d'activité, la gestion et le choix des fonds offerts.

Pour en savoir plus sur notre vaste gamme d'options de placement, communiquez avec un représentant de TD Canada Trust[4] ou de TD Waterhouse[5], ou avec votre gestionnaire, Services financiers personnels, et découvrez comment nous pouvons vous aider à

Appelez-nous dès aujourd'hui au 1 866 411-3334, ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/bourse

Gagnant PRIX CANADIENS D'INVESTISSEMENT En Association avec Morningstar et CCI

TD Fonds Mutuels

3350246

1. Date de création : 29 juin 1998. 2. Gagnant de catégorie, Prix canadiens d'investissement 2004. 3. Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Ils sont offerts par l'intermédiaire des Services d'investissement TD inc. (principal placeur), de TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE) et de courtiers indépendants. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus auprès de votre courtier et le lire attentivement avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués représentent les rendements globaux historiques annuels composés pour la période terminée le 30 septembre 2005, incluant les variations de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions; ils ne tiennent pas compte des ventes, rachats, distributions, frais facultatifs ou impôts à payer par des porteurs de titres, lesquels auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent, et le rendement passé ne se répétera pas forcément. 4. Les représentants en fonds mutuels des Services d'investissement TD inc. distribuent les fonds communs de placement à TD Canada Trust. 5. TD Waterhouse Canada Inc. est une filiale de La Banque Toronto-Dominion et membre du FCPE. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. Gestion de Placements TD Inc. est un utilisateur licencié.

Ne manquez pas notre cahier spécial

les grands constructeurs

le mercredi 12 octobre dans LA PRESSE

REPORTAGE PUBLICITAIRE

3351215

Q: question
R: retraite

GROUPEMENT POUR LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

LA RETRAITE,
TEL UN VOYAGE

Question Retraite a conçu un outil d'apprentissage convivial, ÉducRetraite, pour vous aider à planifier financièrement votre retraite.

La retraite, tel un voyage, doit être planifiée et préparée de longue haleine. Accompagné d'Hélène, une agente de voyages virtuelle, vous êtes invité à réaliser des activités d'apprentissage variées et interactives (mots croisés, labyrinthe, etc.) afin de découvrir les secrets d'une planification efficace de la retraite. Faites-en l'essai sur le site Internet de Question Retraite.

Ne manquez pas le cahier spécial de Question Retraite, le samedi 22 octobre prochain.

www.questionretraite.qc.ca

3347749A

Le sommet Sharon-Abbas reporté à cause de désaccords

D'APRÈS AFP ET AP

RAMALLAH — Le sommet prévu cette semaine entre Mahmoud Abbas et Ariel Sharon a été reporté à la fin du mois à cause de divergences persistantes sur la question des prisonniers, a-t-on annoncé hier de source palestinienne.

Le comité directeur mixte israélo-palestinien qui s'est réuni pour préparer le sommet sous la direction du Palestinien Saëb Erakat et de l'Israélien Dov Weisglass a confirmé le report dans un communiqué.

Le texte annonce la réactivation de comités mixtes dans le domaine sécuritaire, « pour discuter du transfert de villes palestiniennes au contrôle de l'Autorité palestinienne ».

Le président palestinien Mahmoud Abbas doit s'entretenir avec le président américain George W. Bush le 20 octobre à Washington.

Erakat a affirmé que la tenue du sommet Abbas-Sharon dépendait d'une entente préalable sur le communiqué final de la rencontre. « Ce qui compte c'est la teneur du sommet, non pas sa date », a-t-il dit, citant la libération de détenus palestiniens, l'arrêt de la colonisation juive en Cisjordanie et la mise en oeuvre de la feuille de route, le dernier plan de paix international, parmi les dossiers sur lesquels les deux parties achoppent.

Il a affirmé que l'Autorité palestinienne exigeait « la libération immédiate » de 20 détenus ayant déjà purgé plus de 20 ans de prison, alors qu'Israël refuse de libérer les Palestiniens qui ont « du sang sur les mains », c'est-à-dire impliqués dans des attaques meurtrières.

Le ministre palestinien chargé des prisonniers, Soufiane Abou Zaydeh, a indiqué « qu'en l'absence d'une réponse satisfaisante sur les détenus, le sommet pourrait ne pas se tenir ».

« Les deux parties ne sont pas intéressées à ce sommet voulu par les Américains. Sharon n'a rien à donner à Abbas, et ce dernier n'a pas intérêt à repartir les mains vides après une telle rencontre », a de son côté indiqué un ministre israélien ayant requis l'anonymat.

Ce désaccord intervient sur fond d'incidents multiples : trois adolescents palestiniens ont été abattus par des soldats israéliens qui patrouillaient à la frontière entre Israël et Gaza, ont indiqué hier de sources palestiniennes. Celles-ci ont précisé que les trois étaient des civils et qu'aucun d'eux n'était armé.

Ces décès portent à 4845 le nombre de personnes tuées, dont une grande majorité de Palestiniens, depuis le début de l'Intifada en septembre 2000, selon l'AFP.

Les groupes armés

Plusieurs dizaines de militants du Hamas impliqués dans des attaques contre Israël ont été arrêtés en Cisjordanie par le Shin Beth, le service intérieur israélien, ont rapporté hier des médias israéliens.

À Gaza, huit groupes armés palestiniens réunis au sein d'un collectif ont proclamé leur volonté de ne pas déposer les armes et de poursuivre la lutte armée contre l'occupation israélienne, lors d'une conférence de presse.

« Déposer les armes serait faire le jeu de l'ennemi et toute tentative de nous désarmer se heurterait à une forte résistance », affirment ces groupes armés parmi lesquels figurent les Brigades Ezzedine al-Qassam et les Brigades Al-Qods, branches armées des mouvements islamistes Hamas et Jihad islamique.

Le président Mahmoud Abbas entend laisser à l'Autorité palestinienne le monopole des armes pour faire régner l'ordre sécuritaire à Gaza, mais il se heurte au refus farouche des groupes armés de déposer leurs armes.

« La poursuite de la lutte est un choix stratégique et le retrait israélien de la bande de Gaza ne signifie pas que la bande de Gaza est exclue de la lutte » affirment ces groupes armés.

Au Caire, une source sécuritaire égyptienne a démenti hier que le réseau terroriste Al-Qaeda ait établi une base dans le Sinaï comme annoncé par le chef des Renseignements militaires israéliens, le général Aharon Zeevi Farkash.

« Il n'y a absolument pas de base d'Al-Qaeda dans le Sinaï. Nous l'avons déjà affirmé à plusieurs reprises », a déclaré cette source. « Mais Israël persiste à dire que le réseau d'Oussama ben Laden est implanté en Égypte », a-t-elle ajouté, sous le couvert de l'anonymat.

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 Cobalt (1AJ69/R7A). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. ¥À l'achat ou à la location du modèle Cobalt 2005 neuf ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 $, le consommateur reçoit une carte de prix préférentiel permettant d'obtenir la réduction sur l'essence (rabais de 20 ¢ par litre jusqu'à concurrence de 2 500 litres.) L'offre s'applique aux véhicules dont la livraison est prise au plus tard le 31 octobre 2005. La réduction de 20 ¢ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. ▼Basé sur les essais effectués par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). ▲Selon l'information disponible sur les modèles concurrents au moment de la publication. Comparaison basée sur les berlines Civic DX et Corolla CE. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. ‡Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de primes aux étudiants et de GM Mobilité. Une quantité limitée de modèles 2005 est offerte. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com**